

QUARTIER TABANA (MOSTAGANEM)

**La mosquée mérinide
au cœur d'un projet
de restauration**

P 6

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

**Décès du moudjahid
Belhamiti Hadj
Bendehiba**

P 6



POURQUOI LA BANANE EST ABSENTE DES ÉTALS DES MARCHÉS ?

Il fut un temps, pas si lointain, où la banane trônait sur presque tous les étals des marchés algériens. Jaune vif, disposée en grappes ou en régimes accrochés au-dessus des cageots, elle était le fruit de tous les jours pour les enfants, le complément du goûter, le réflexe des lendemains de jeûne pendant le Ramadan. Aujourd'hui, dans de nombreuses villes du pays, on la cherche en vain. Et lorsqu'on la trouve, son prix éloigne l'acheteur. Lire page 9



AFFAIRE DES 7 QUINTAUX DE COCAÏNE :

**KAMEL "EL BOUCHI"
BIENTÔT DEVANT
LA JUSTICE**

P 3

Chaib reçoit une délégation du réseau FemWise-Africa



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu une délégation du Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa), relevant du Groupe des Sages de l'Union africaine (UA), conduite par les deux co-présidentes du réseau, Mmes Diya Ba et Effie Owour, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre est intervenue en prévision de la tenue du Forum régional sur « La participation des membres du Réseau FemWise-Africa à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique du Nord et au Sahel », qu'abrite l'Algérie les 29 et 30 septembre 2026, précise la même source. A cette occasion, le secrétaire d'Etat a réaffirmé « l'engagement de l'Algérie à continuer de soutenir les initiatives africaines visant à renforcer la

présence de la femme et sa participation active à la prévention des conflits, à la médiation et à la consolidation de la paix, partant du souci constant de l'Algérie de promouvoir la place de la femme dans la société et de lui permettre d'assumer les fonctions supérieures et les hautes responsabilités ». Il a également rappelé le rôle joué par l'Algérie dans le processus constitutif du Réseau FemWise-Africa, notamment à travers son accueil des réunions préparatoires de cette initiative continentale, ainsi que de la première Assemblée générale en décembre 2017. De leur côté, les deux co-présidentes du réseau ont salué le rôle pionnier de l'Algérie dans la promotion de la place de la femme africaine et de son rôle au sein de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), ainsi que ses efforts en faveur du soutien à l'action du réseau et de la promotion de sa présence aux niveaux continental et régional.

Bill Gates alerte : l'IA menace un milliard de vies

Le fondateur de Microsoft, Bill Gates, revient avec une mise en garde retentissante : l'intelligence artificielle pourrait, selon lui, représenter une menace capable de coûter la vie à un milliard de personnes. Une déclaration qui relance le débat mondial sur les risques liés à cette technologie en plein essor. Interrogé lors d'un entretien télévisé accordé à une chaîne américaine, le milliardaire n'a pas mâché ses mots. Face à une question sur la capacité de cette technologie à menacer l'humanité, il a affirmé que l'intelligence artificielle était désormais « suffisamment puissante pour provoquer la mort d'un milliard d'êtres humains ». Cette prise de parole n'est pas anodine. Elle émane de l'une des figures les plus influentes du secteur technologique, un homme qui a contribué à façonner l'informatique moderne et qui observe de près l'accélération des innovations dans ce domaine. Pour Bill Gates, le danger ne réside pas dans la technologie elle-même, mais dans l'usage qui pourrait en être fait. Il estime que l'intelligence artificielle possède des capacités colossales, susceptibles de basculer vers une menace planétaire si elle tombe entre de mauvaises mains. Ce constat illustre la nature ambivalente de l'IA. D'un côté, elle promet des avancées majeures dans la médecine, la recherche ou l'éducation. De l'autre, elle ouvre la porte à des dérives que peu d'acteurs semblent aujourd'hui capables de contrôler efficacement. Le principal danger évoqué concerne le détournement de ces outils par des groupes malveillants. Entre manipulation de l'information, cyberattaques sophistiquées et développement d'armes autonomes, les scénarios inquiétants ne manquent pas dans les analyses des experts. Bill Gates insiste ainsi sur la responsabilité collective. Selon lui, encadrer le développement de l'intelligence artificielle devient une priorité absolue pour éviter des conséquences irréversibles à l'échelle mondiale. Ces avertissements ne sont pas isolés. Depuis plusieurs années, chercheurs, dirigeants d'entreprises et institutions internationales multiplient les appels à la prudence face à l'expansion rapide de ces technologies intelligentes.

Kamel Moula reçoit une délégation du FMI

Le président du Conseil pour le Renouveau Économique Algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu, au siège du Conseil une délégation de haut niveau du Fonds Monétaire International (FMI), a indiqué le Conseil dans un communiqué. Une séance de travail a été tenue en présence de plusieurs acteurs économiques et membres du Conseil impliqués dans différents secteurs, a souligné la même source. La séance de travail a été consacrée à l'échange de points de vue et d'opinions sur l'état de l'activité économique et le climat des affaires dans le pays. La réunion a également porté sur les moyens susceptibles de faciliter l'activité des entreprises et de suivre les transformations continues que connaît l'économie nationale.



Les anciens de l'équipe du FLN à l'honneur

Un moment chargé d'émotion s'est déroulé, au Palais d'El-Mouradia à Alger, où le président de la République a reçu et honoré une délégation de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN), conduite par Mohamed Maouche. Cette réception a été l'occasion de rendre hommage aux figures emblématiques de cette équipe dont le parcours a largement dépassé le cadre sportif pour s'inscrire dans le combat révolutionnaire pour la libération de l'Algérie, l'indépendance et la liberté du peuple. « Un jour béni... », a déclaré Mohamed Maouche à l'issue de la rencontre, exprimant son émotion après cet hommage. Il a également souligné que cette rencontre avec le président de la République était souhaitée depuis longtemps, notamment pour évoquer l'avenir de la Fondation. Créée au milieu de l'année 1958, l'équipe du FLN, surnommée le « onze de l'Indépendance », avait porté la cause algérienne à travers le monde. Ses joueurs, parmi lesquels Maouche, Mekhloufi et Zitouni, alors professionnels en France, avaient renoncé à leur carrière pour rejoindre le mouvement de libération nationale. À travers leurs matchs et leur engagement, ces footballeurs avaient contribué à faire connaître la Guerre de Libération nationale, ses combattants et ses martyrs, faisant de leur talent et des stades du monde des instruments au service de la cause d'un peuple en lutte pour son indépendance.

Réflexion
Quotidien national d'information

Édité par la SARL Réflexion

Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général

**Belkacem
BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication

Charf SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactionreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz

pub@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactionreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN

Tél : 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél : 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

AFFAIRE DES 7 QUINTAUX DE COCAÏNE :

Kamel "El Bouchi" bientôt devant la justice

L'une des plus importantes affaires de trafic de stupéfiants enregistrées ces dernières années en Algérie devrait être prochainement examinée par le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beïda, à Alger. Il s'agit de l'affaire dite « El Bouchi », relative à la saisie de 7 quintaux de cocaïne découverts au port d'Oran en mai 2018, dans une cargaison de viande en provenance du Brésil.



Par Amina L.

L'affaire, qui devrait être programmée dans le tableau complémentaire de la session criminelle en cours, concerne l'importation d'une importante quantité de cocaïne à bord du navire MSC Amalfi. La drogue avait été dissimulée à l'intérieur d'une cargaison de viandes congelées et fraîches en provenance du Brésil. Selon la décision de renvoi, Kamel Chikhi, dit « Kamel El Bouchi », comparaitra aux côtés de ses deux frères, Nasser et Mohamed Chikhi, ainsi que de son proche et associé présumé, B. Nadjib. Ces derniers se trouvent actuellement en détention provisoire. Les mis en cause seront poursuivis devant le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beïda pour des faits liés à l'importation, l'exportation et le stockage de stupéfiants dans le

cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour blanchiment d'argent. Selon les faits détaillés dans la décision de renvoi, le propriétaire du bureau de transit chargé des formalités légales relatives aux cargaisons de viande importées par la société de Kamel Chikhi avait déclaré, lors de son audition, que le numéro de série du conteneur transportant la cocaïne ne figurait pas parmi les numéros de série mentionnés dans les documents relatifs à la cargaison de viande en provenance du Brésil. Les éléments de l'enquête font état de 603 plaquettes de poudre blanche, conditionnées dans 34 cartons, pour un poids total de 701 kg. Le poids d'un carton était de 820 grammes. Les investigations ont également révélé que 590 plaquettes étaient enveloppées d'un film plastique transparent, tandis que les 13 autres ne disposaient pas d'un em-

ballage extérieur. La cargaison comprenait également 40 sacs étanches rouges non utilisés, 15 lampes aquatiques, deux chaînes en fer, deux cordes ainsi qu'une batterie destinée à alimenter les lampes aquatiques. Deux bandes adhésives en plastique et des dossiers administratifs appartenant à la société concernée figuraient également parmi les éléments retrouvés. Le rapport technique indique, pour sa part, que six échantillons ont été prélevés pour analyse. L'expertise a établi qu'il s'agissait de cocaïne solide présentant un taux de pureté de 85 %, destinée au commerce de gros. Selon les conclusions techniques, cette substance ne serait consommée qu'après traitement, lequel permettrait de multiplier son poids par dix. La quantité saisie pourrait ainsi atteindre, après traitement en laboratoire, l'équivalent de 70 quintaux.

A.L.

COUVERTURE MOBILE :

Mobilis déploiera la 4G sur 201 sites

Un vaste programme visant à renforcer la couverture des communications électroniques en Algérie sera prochainement mis en œuvre avec le déploiement de nouveaux équipements 4G sur 201 sites à travers le territoire national. L'opération, confiée à l'opérateur public ATM Mobilis, mobilisera une enveloppe de plus de 27,3 milliards de dinars dans le cadre du service universel des communications électroniques. Le programme est encadré par un arrêté du ministère de la Poste et des Télécommunications, publié au Journal officiel n°68. Signé le 4 août dernier par le ministre Sid Ali Zerrouki, le texte approuve le cahier des charges relatif à la fourniture du service universel des communications électroniques pour la couverture des 201 sites concernés. La réalisation de l'opération sera assurée par ATM Mobilis SPA et devra débuter à compter de la notification de l'opérateur. Elle cible notamment les zones où la couverture mobile demeure limitée, en particulier certaines régions faiblement peuplées ainsi que plusieurs axes routiers. Au-delà de l'amélioration de la couverture, le programme doit permettre de renforcer l'accès aux services de télécommunications, notamment la téléphonie et l'internet mobiles, ainsi que l'acheminement des appels d'urgence. Il prévoit également l'itinérance des données entre les différents opérateurs mobiles présents sur le marché national. Le financement de cette opération sera assuré par l'État à travers le fonds d'appui du service universel de la poste et du service universel des communications électroniques. L'enveloppe globale dépasse 27,3 milliards de dinars, soit environ 204 millions de dollars, pour l'ensemble des sites concernés. Le coût des installations variera selon la configuration et les contraintes propres à chaque emplacement. Il se situera généralement entre 60 et 100 millions de dinars par site, alors que certains projets pourront atteindre 500 millions, voire dépasser 700 millions de dinars. Les installations devront être dotées d'équipements neufs intégrant les technologies les plus récentes. Le dispositif vise également à assurer aux utilisateurs la qualité, la disponibilité et la continuité du service. La durée de réalisation sera comprise entre 18 et 24 mois, selon les caractéristiques de chaque site. L'achèvement de l'ensemble du programme est prévu au plus tard à l'automne 2028. Le cahier des charges prévoit par ailleurs des pénalités en cas de non-respect des délais contractuels. Sauf cas de force majeure, les retards peuvent entraîner une pénalité pouvant atteindre 10 % du financement attribué au site concerné. Des dispositions similaires sont prévues en cas d'interruption du service. En cas de non-rétablissement du service dans les délais prévus, après mise en demeure, l'opérateur est tenu de rembourser l'intégralité des montants versés sur le fonds d'appui au service universel. Ce programme doit enfin contribuer au déploiement du système « Cell Broadcast », destiné à renforcer les moyens d'alerte de la population. Cet outil doit permettre la transmission de notifications urgentes aux citoyens des zones concernées, notamment en cas de catastrophes et de risques majeurs.

Nadine

PÉNURIE DES EXTINCTEURS POUR VÉHICULES :

Un député demande le gel des amendes

L'obligation de disposer d'un extincteur à bord des véhicules, entrée en vigueur avec le nouveau Code de la route en mai dernier, suscite des préoccupations liées à la disponibilité de cet équipement sur le marché national. La forte demande, accentuée par l'intensification des contrôles des services de sécurité, a entraîné une hausse des prix des extincteurs, alors que leur disponibilité demeure limitée, voire inexistante dans certains cas. Une situation qui complique, pour de nombreux automobilistes, le respect de cette nouvelle obligation. Le non-respect de cette disposition est passible d'une amende de 4.000 DA, conformément au nouveau Code de la route. Face à cette situation, le député d'Alger Bachir Brahimi a saisi, dimanche 27 septembre, le ministre de l'Intérieur et des Transports, Saïd Saïyouf, pour demander le report de l'application de cette disposition. Dans sa correspondance, le parlementaire a fait état de la « rareté, voire de l'absence totale » des extincteurs sur le marché, estimant que les citoyens se trouvent actuellement dans l'impossibilité de s'en procurer et de se conformer à cette obligation. Bachir Brahimi a ainsi demandé la « suspension temporaire » de l'application des amendes jusqu'à la mise à disposition, en quantité suffisante, d'extincteurs répondant aux spécifications requises, afin de permettre aux citoyens de s'en procurer progressivement.

Kamel

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE :

Le service rétabli à Boumerdès et Alger

Le ministre des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, s'est rendu, mardi, dans la wilaya de Boumerdès, où il a suivi le rétablissement de l'alimentation en eau potable dans les communes concernées de Boumerdès et d'Alger, après la réparation de la principale conduite d'alimentation endommagée à Boudouaou. En présence du wali et des autorités locales, le ministre a constaté la reprise de la distribu-

tion après la réparation de cette conduite d'un diamètre de 2.000 mm, endommagée à la suite d'un glissement de terrain, a indiqué un communiqué du ministère. Le retour à la normale a été rendu possible grâce à la mobilisation continue des équipes et à la coordination entre les différents services et organismes concernés, sous le suivi du ministre de l'Hydraulique. À cette occasion, Lounès Bouzegza a

salué les efforts déployés par l'ensemble des équipes et intervenants. Il a appelé à poursuivre les travaux jusqu'à l'achèvement complet des réparations et à assurer la sécurisation définitive du réseau. Le rétablissement de l'alimentation en eau potable a été accueilli avec satisfaction par les citoyens, qui ont salué la rapidité de l'intervention et les efforts consentis pour assurer le retour du service.

A.L.

AGRICULTURE :

Le pari de la pleine exploitation des terres

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a qualifié « d'inacceptable » le maintien, chaque année, de vastes superficies agricoles en jachère.



Par Amina L.

Intervenant lors d'une rencontre avec les directeurs des services agricoles des wilayas, consacrée aux préparatifs de la saison agricole 2026-2027, il a annoncé le recensement exhaustif des terres non exploitées en vue de leur intégration au système national d'information agricole (SNIA). Cette démarche vise à renforcer la mobilisation du potentiel agricole national et à contribuer à la consolidation de la sécurité alimentaire, considérée comme une priorité nationale et un pilier de la souveraineté du pays. Dans ce cadre, le ministre a également insisté sur l'accompagnement et l'encouragement des investisseurs, notamment dans les régions du Sud, selon une approche progressive et équitable. Sid Ali Khaldi a rappelé, à cette occasion, les orientations du président de la République issues de la dernière réunion du Conseil des ministres, qui constituent, selon lui, une feuille de route pour le secteur. Il a mis en avant les importantes potentialités dont dispose l'Algérie, notamment ses terres arables,

son expertise agricole et ses capacités d'encadrement administratif et technique, auxquelles s'ajoute un vaste réseau d'instituts et d'organismes de recherche. Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de la révision de la loi d'orientation agricole, récemment ordonnée par le président de la République, estimant qu'elle constituera un « tournant dans le secteur ». Cette révision devra associer l'ensemble des acteurs concernés afin d'adapter le cadre agricole aux évolutions que connaît le secteur. La filière céréalière demeure au cœur de cette dynamique. Sid Ali Khaldi a rappelé qu'elle constitue la base de l'alimentation des Algériens et représente également un enjeu en matière de facture d'importation. Il a ainsi appelé à mobiliser les moyens nécessaires pour accompagner les agriculteurs et les producteurs, accroître la production et améliorer les rendements. Pour la saison agricole 2026-2027, plusieurs objectifs ont été arrêtés, notamment l'extension des superficies cultivées en céréales, l'introduction de nouvelles variétés de blé et l'élaboration d'une carte agricole des

différentes régions du pays, conformément aux orientations relatives à la mise en place d'une politique agricole nationale fondée sur une cartographie scientifique précise. S'agissant de la campagne en cours, le ministre a appelé à accorder une attention particulière à la qualité et à l'amélioration des rendements à l'hectare, à travers la maîtrise de l'itinéraire technique et l'amélioration de la qualité des semences et des engrais. Il a également insisté sur l'exploitation de données et d'informations précises dans le cadre du système national de données agricoles. Dans ce contexte, Sid Ali Khaldi a appelé à anticiper la préparation des sols afin de tirer profit des premières pluies, à effectuer les semis dans les délais et à respecter l'itinéraire technique, tout en se préparant à l'irrigation d'appoint. La réussite de la nouvelle saison agricole repose également, a-t-il souligné, sur le renforcement de l'accompagnement des agriculteurs et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur, afin de réunir les conditions nécessaires à l'amélioration de la production et des rendements.

SANTÉ NUMÉRIQUE :

Aït Messaoudene au congrès "TeleHealth Connect 2026"

Le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudene, participe au congrès international sur la santé numérique « TeleHealth Connect 2026 », qui se tient à Tunis du 29 septembre au 1er octobre, avec la participation de représentants de plus de 30

pays. Cette rencontre est consacrée aux principaux enjeux de la transformation numérique des systèmes de santé, notamment le développement de la télémédecine, l'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques médicales, ainsi que la gouvernance des données de

santé et la cybersécurité. Les participants abordent également le développement des hôpitaux virtuels et les nouvelles solutions technologiques visant à améliorer l'accès aux soins et la qualité des prestations sanitaires. La participation de l'Algérie à cette rencontre vise à

contribuer aux échanges d'expériences et au partage des bonnes pratiques dans le domaine de la santé numérique, tout en renforçant la coopération internationale dans le domaine des technologies de santé et leur intégration dans les systèmes sanitaires. **Kamel**

FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES ŒUVRES SOCIALES (FNPOS)

Le ministre du Travail fixe les priorités pour 2027

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé une réunion de travail consacrée au Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), au cours de laquelle le bilan de ses activités et l'état d'avancement de ses programmes en faveur des travailleurs salariés ont été présentés, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis au ministre de fixer plusieurs orientations pour améliorer les performances du Fonds et renforcer l'efficacité de ses services. Mohamed Hattab a notamment appelé à accélérer le traitement des dossiers et à élargir la numérisation, afin de réduire les délais et de garantir davantage de transparence et d'égalité des chances dans l'accès aux différents programmes. Il a également insisté sur le renforcement du suivi des opérations de recouvrement. Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur le suivi de terrain des projets et sur l'accélération du lancement des opérations inscrites. Il a demandé, dans ce cadre, l'élaboration du programme de projets pour 2027, avec pour objectif de respecter les délais impartis, d'assurer la qualité des réalisations et de concrétiser les projets conformément aux objectifs fixés. Autre axe mis en avant : l'anticipation des besoins des travailleurs. Mohamed Hattab a appelé à renforcer les études prospectives relatives au logement et aux prestations sociales, tout en développant les mécanismes de mobilisation des ressources du Fonds. L'objectif est de préserver la pérennité des programmes et de permettre au FNPOS de mieux répondre à l'évolution des besoins. En clôture de la réunion, le ministre a insisté sur la nécessité de traduire ces orientations en mesures concrètes, claires et mesurables, faisant l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers. Une démarche destinée à renforcer le rôle du FNPOS dans le développement des services sociaux et à contribuer à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs salariés. **Ismain**

AÉROPORT D'ALGER :

Les tarifs des parkings augmentent

Les tarifs de stationnement dans les parkings de l'aéroport international d'Alger ont été révisés à la hausse, selon la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (SGSIA). Le parking P7, destiné au stationnement de longue durée, est désormais proposé à 1 500 DA pour 24 heures. Ainsi, le stationnement d'un véhicule pendant dix jours revient à 15 000 DA. Pour leur part, les parkings P5 et P6, réservés au stationnement de courte durée, sont désormais facturés à 2 000 DA par tranche de 24 heures, contre 500 DA auparavant pour la même durée. Cette hausse concerne notamment les voyageurs qui se rendent à l'aéroport à bord de leur propre véhicule et le laissent sur place pendant leur déplacement. Pour les séjours de plusieurs jours, les frais de stationnement constituent ainsi une dépense supplémentaire à intégrer dans le budget du voyage. Pour les déplacements de courte durée, certains voyageurs continuent également de privilégier le stationnement de leur véhicule dans les parkings de l'aéroport, afin de le récupérer à leur retour et d'éviter les frais de taxi ou ceux liés à d'autres moyens de transport. **Ismain**

81E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

L'Algérie réaffirme son soutien aux droits légitimes du peuple palestinien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé, depuis New York, le soutien total et inconditionnel de l'Algérie aux droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, en tête desquels son droit naturel à l'établissement de son Etat indépendant pleinement souverain, avec El-Qods pour capitale.



Par Nadine

Dans une allocution prononcée lors de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), M. Attaf a indiqué que l'Algérie "réaffirme, depuis cette tribune, son soutien total et inconditionnel aux droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, en tête desquels son droit naturel à l'établissement de son Etat indépendant pleinement souverain, avec El-Qods pour capitale", dénonçant "la tragédie humaine en cours et la poursuite, par l'occupation israélienne, des massacres de civils palestiniens, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, dans une scène à laquelle le monde ne devrait pas s'habituer". "La communauté internationale, tout comme nous, s'est

réjouie du cessez-le-feu à Gaza, entré en vigueur il y a près de onze mois, dans l'espoir qu'il marquerait le début d'un processus mettant fin aux souffrances des civils et ouvrant la voie à une solution politique durable", a-t-il poursuivi, soulignant que cet espoir "s'est vite dissipé et évanoui face à la poursuite des politiques coloniales de l'occupant et à son reniement habituel des accords conclus et des engagements pris". Evoquant la situation dans le Golfe et au Moyen-Orient, M. Attaf a indiqué que ces régions "traversent l'une des phases les plus dangereuses de leur histoire, non seulement en raison de l'ampleur des destructions causées par les guerres successives, mais aussi en raison de l'érosion des lignes de démarcation entre ce qui est acceptable et ce qui devrait être

rejeté et proscrit dans les relations internationales". Il a affirmé que l'Algérie "suit avec une grande inquiétude la poursuite de l'escalade dans le Golfe, où fait rage un conflit qui pèse lourdement sur les Etats et les peuples de la région, ébranle leur sécurité et leur stabilité et menace le bien-être et le développement de leurs populations, qui se sont retrouvées otages de calculs et d'intérêts qui ne sont pas les leurs". A cette occasion, M. Attaf a réitéré la condamnation par l'Algérie de la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats de la région, soulignant "la nécessité d'une désescalade et du respect du droit international face aux tensions, différends et conflits qui ont compromis l'aspiration légitime de la région à la sécurité, à la paix et à la quiétude".

PROJET D'ATTAQUE CONTRE UNE BASE EN ANGLETERRE :

Trump critique la libération des cinq suspects

Donald Trump a critiqué la libération des cinq Britanniques arrêtés dimanche pour un projet d'attaque présumé contre une base militaire en Angleterre. Le président américain n'a pas écarté le possible rôle de l'Iran dans ce projet. "Je suis surpris qu'ils les aient relâchés, je n'aurais pas fait ça", a assuré Donald Trump lundi 28 septembre au sujet des cinq Britanniques arrêtés dimanche près d'une base militaire en Angleterre utilisée par l'armée américaine, puis remis en liberté sous caution. Interrogé lors d'un échange avec la presse dans le Bureau ovale sur un possible rôle de

l'Iran, Donald Trump a répondu "C'est possible", ajoutant ne pas vouloir donner plus de détails. "Je pourrais être très précis, mais je préfère ne rien dire." De son côté, la police britannique a dit "explorer de multiples pistes" dans cette affaire, y compris celle de l'implication d'un "Etat étranger". L'Iran a pour sa part démenti "catégoriquement" toute implication. Le chef de la diplomatie américaine Marco Rubio s'est montré plus catégorique. "Il s'agit clairement d'une affaire dans laquelle un acteur étranger est impliqué", a déclaré Marco Rubio dans l'émission de Sean Hannity sur

Fox News, refusant toutefois d'en dire plus. "Je ne vais pas encore entrer dans les détails à ce sujet. Je tiens toutefois à remercier les autorités britanniques, qui se sont montrées très coopératives et qui ont su prendre les choses en main." Cinq hommes de nationalité britannique, âgés de 23 à 25 ans, ont été arrêtés dimanche matin près d'une base de la Royal Air Force à Fairford, dans le sud-ouest de l'Angleterre, utilisée par l'armée américaine dans sa guerre contre l'Iran. Ils sont soupçonnés d'"infractions à la loi sur les explosifs" ainsi que de "préparation d'un acte terroriste". **Ismain**

CRISE DU LOGEMENT :

L'Espagne va suspendre les expulsions jusqu'en 2030

Le gouvernement espagnol a annoncé mardi la suspension des expulsions de logements jusqu'en 2030 et le renouvellement automatique des contrats de location, afin d'endiguer la crise du logement qui frappe le pays, en pleine contestation sociale. Ces deux mesures, annoncées sur X par la ministre de la Santé Mónica García Gómez à l'issue d'après négociations au sein de la coalition gouvernementale, font partie de deux textes présentés par l'Exécutif et qui doivent encore être votés au Parlement, où le gouvernement du socialiste Pedro Sánchez n'a pas de majorité. La ministre a également indiqué que le gouvernement souhaitait mettre en œuvre, dans le cadre de ces mesures, «l'interdiction pour les fonds vautours d'acheter des logements». Ces fonds d'investissement, tout comme les plateformes de location touristique de courte durée, comme Airbnb, sont dans le viseur des manifestants pour le droit au logement, qui les accusent de faire flamber les prix en achetant des biens immobiliers en Espagne et de réduire l'offre. L'Exécutif prévoit aussi notamment «l'encadrement des locations saisonnières et des locations de chambres», selon Mónica García Gómez. «Accord magnifique. Aujourd'hui est un grand jour pour les locataires et les petits propriétaires. Et mauvais pour les spéculateurs», s'est félicité sur X Félix Bolaños, le ministre espagnol de la Présidence du gouvernement. L'ensemble de ces mesures doit être présenté à la mi-journée lors d'une conférence de presse. Elles font partie du «décret Maricarmen», du nom de cette Madrilène de 87 ans expulsée mercredi dernier de son logement où elle vivait depuis environ 70 ans, après son rachat par une société immobilière. Cette éviction a provoqué une vague d'indignation en Espagne et remis la crise du logement dans le pays sur le devant de la scène, à l'approche des législatives de 2027. Depuis samedi, plusieurs centaines de manifestants et militants occupent ainsi une partie de la très touristique Puerta del Sol, une grande place au cœur de Madrid, pour dénoncer «la spéculation» immobilière et exiger une loi plus protectrice pour les locataires. **Kamel**

ALORS QUE LES PERTES RUSSES AUGMENTENT :

Poutine signe un décret augmentant les effectifs de l'armée

Le décret ajoute 15 500 soldats, portant les effectifs militaires autorisés à 1,55 million, soit la quatrième hausse de ce type depuis mars. Selon Zelensky, Moscou a "déjà entamé une nouvelle mobilisation". Le président russe, Vladimir Poutine, a signé un décret augmentant les effectifs de l'armée de 15 500 soldats, le quatrième du genre cette année. "Le niveau ... autorisé des forces armées russes est fixé à 2 441 630 unités, dont 1 550 500 militaires", indique le décret. Poutine a déjà signé des décrets augmentant la taille de l'armée en mars, juin et juillet. Au total, depuis mars, l'augmentation atteint 47 860 soldats. Le président russe n'a pas expliqué les raisons de cette décision, prise sur fond de pertes croissantes dans la guerre de grande ampleur menée par Moscou en Ukraine. Cette année, les avancées russes sur le champ de bataille ont ralenti, l'utilisation généralisée de drones rendant presque impossible le déplacement rapide de grandes unités de troupes. Ces dernières semaines, des informations ont également fait état de percées ukrainiennes sur certains secteurs du front. La dernière fois que Poutine a annoncé une "mobilisation partielle" de réservistes remonte à septembre 2022, après une série de revers sur le front. Ce décret reste en vigueur. En août, les services de renseignement ukrainiens ont indiqué que Moscou prévoyait de convoquer jusqu'à 300 000 personnes cette année pour les envoyer au front, puis le même nombre l'an prochain. Plusieurs analystes, en s'appuyant sur des données relatives aux mesures préparatoires prises par les autorités russes sur le terrain, ont prédit une nouvelle vague de mobilisation dès cet automne, juste après les élections à la Douma d'Etat. Ces perspectives ravivent la crainte, chez les Russes ordinaires, d'être envoyés de force au front et alimentent un regain d'intérêt pour l'émigration. **Nadine**

QUARTIER TABANA (MOSTAGANEM)

La mosquée mérinide au cœur d'un projet de restauration

Mostaganem poursuit ses efforts en faveur de la préservation de son patrimoine historique et religieux. Dans ce cadre, la mosquée mérinide du quartier Tabana, l'un des monuments emblématiques de la ville, a fait l'objet, d'une visite de terrain consacrée à l'examen de son état et à la préparation d'une opération de restauration et de réhabilitation.



Par Tayeb Bey Abdelkader

Cette visite a permis de procéder à une première évaluation des différentes composantes du monument et d'identifier les interventions nécessaires à sa sauvegarde, tout en veillant au respect de ses caractéristiques historiques et architecturales. L'objectif est de redonner à cet édifice ancien l'attention qu'il mérite et de garantir sa conservation dans de bonnes conditions pour les générations futures. Également connue sous le nom de mosquée de Tabana, cet édifice figure parmi les plus anciens monuments religieux de la ville de Mostaganem. Sa construction remonte à l'année 742 de l'Hégire, correspondant à 1340, durant la période mérinide, sous le règne du sultan Abou El Hassan El Merini. À travers les siècles, la mosquée a ainsi constitué un témoin important de l'histoire de la ville et de la richesse de son patrimoine architectural et religieux. L'opération envisagée ne devrait pas se limiter aux travaux de restauration proprement dits. Elle

prévoit également des aménagements destinés à améliorer les conditions d'accueil et de pratique religieuse, tout en préservant l'identité architecturale du lieu. Parmi les équipements envisagés figurent notamment l'installation d'un système de chauffage et de ventilation ainsi que la mise en place d'un grand lustre adapté au caractère historique et architectural de la mosquée. Au-delà de l'aspect matériel, la restauration de la mosquée mérinide revêt une importance particulière sur le plan patrimonial. La sauvegarde de ce type d'édifice contribue à préserver une partie de la mémoire collective de Mostaganem et à transmettre aux générations futures un témoignage concret des différentes périodes qui ont marqué l'histoire de la ville. Dans le même contexte, la mosquée El Hidaya, située dans la commune de Achaacha, (wilaya de Mostaganem) a également été retenue pour bénéficier d'une opération d'aménagement et de réhabilitation. Cet édifice religieux, connu pour son ancienneté et son importance dans la

vie locale, demeure lié à la mémoire des habitants de la région et à l'histoire religieuse de la commune, notamment à travers le passage de plusieurs cheikhs et hommes de savoir. À travers ces deux opérations, l'attention portée au patrimoine religieux ne concerne donc pas uniquement le centre historique de Mostaganem, mais s'étend également aux communes de la wilaya qui abritent des édifices anciens présentant une valeur historique, architecturale ou sociale. La restauration de ces lieux contribue ainsi à préserver les repères qui constituent une partie essentielle de l'identité des territoires. La sauvegarde du patrimoine nécessite toutefois une approche durable associant restauration, entretien régulier et valorisation. Pour les habitants comme pour les visiteurs, ces monuments constituent des éléments importants du paysage historique de Mostaganem. Leur préservation permet de concilier leur vocation religieuse avec la nécessité de protéger leur valeur patrimoniale et architecturale.

MOSTAGANEM

Le nouveau plan de circulation entre en vigueur le 1er octobre

À partir du 1er octobre 2026, la wilaya de Mostaganem connaîtra une nouvelle étape dans l'organisation du transport urbain, avec l'entrée en vigueur du nouveau plan de circulation au niveau du chef-lieu de wilaya. Cette réorganisation sera accompagnée de la mise en service de nouvelles lignes de transport exploitées par l'Établissement public de transport urbain et suburbain de Mostaganem (ETUSM). Cette nouvelle organisation intervient dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à renforcer la desserte des différents quartiers et zones urbaines de la ville.

Les nouvelles lignes seront assurées par les autobus récemment affectés à l'ETUSM, permettant ainsi d'élargir le réseau de transport collectif et de répondre davantage aux besoins des usagers. Le nouveau plan de circulation devrait également contribuer à une meilleure organisation des déplacements au niveau du chef-lieu, notamment à travers une répartition plus adaptée des itinéraires et une amélioration de la desserte des secteurs qui connaissent une forte demande en matière de transport public. La mise en exploitation de ces nouvelles lignes est particulièrement attendue par les citoyens

qui rencontrent quotidiennement des difficultés pour rejoindre leurs lieux de travail, les établissements scolaires et universitaires, les structures administratives ainsi que les différents quartiers de la ville. Avec l'entrée en vigueur de ce dispositif, l'objectif affiché est de renforcer le transport collectif et d'apporter une réponse concrète aux besoins croissants de mobilité de la population. Les usagers devront toutefois prendre connaissance des nouveaux itinéraires et des horaires qui seront communiqués par l'ETUSM afin de s'adapter progressivement à cette nouvelle organisation. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Un nouveau siège pour l'APC à l'étude

Une réflexion est engagée pour la réalisation d'un nouveau siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Mostaganem, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer les conditions de fonctionnement de l'administration locale et à renforcer la qualité des services destinés aux citoyens. Une séance de travail consacrée au choix de l'assiette foncière devant accueillir ce projet s'est tenue en présence du secrétaire général de la wilaya par intérim, du chef de daïra de Mostaganem, du président de l'APC ainsi que des responsables des différents services concernés. Les travaux ont notamment porté sur plusieurs terrains appartenant à l'Agence d'urbanisme et de gestion urbaine, situés au niveau du quartier des 400 logements, notamment aux abords de la place de la Culture. Ces différentes propositions ont été examinées afin d'identifier le site le mieux adapté aux exigences d'un équipement administratif de cette importance. Le futur siège communal est appelé à répondre aux besoins actuels de l'administration tout en tenant compte de son évolution future. Le projet devra ainsi prévoir des espaces suffisamment adaptés pour les différents services municipaux, des locaux réservés aux archives, un parking, une salle de conférences et de réunions, ainsi que des espaces destinés aux commissions et aux autres structures administratives. Au-delà de la création d'un nouveau bâtiment administratif, cette opération vise également à contribuer à une meilleure organisation des services publics et à réduire la pression exercée sur le centre-ville de Mostaganem. Le regroupement des différentes structures dans un siège moderne pourrait permettre d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter l'accueil, l'orientation et la prise en charge des citoyens. La conception du futur équipement devra également accorder une place particulière à l'identité architecturale et culturelle de Mostaganem. L'objectif est de parvenir à une réalisation conciliant les exigences d'une administration moderne avec la valorisation du caractère local de la ville, à travers une architecture à la fois fonctionnelle, contemporaine et respectueuse de l'environnement urbain. Une sortie de terrain est prévue avec la participation des différents services concernés. Elle permettra d'examiner les terrains proposés, d'évaluer leurs caractéristiques et leur accessibilité, et de vérifier leur adéquation avec les exigences techniques et fonctionnelles du futur projet. **Tayeb Bey Abdelkader**

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

Décès du moudjahid Belhamiti Hadj Bendehiba

Le moudjahid Belhamiti Hadj Bendehiba est décédé à l'âge de 94 ans, laissant derrière lui le souvenir d'un homme profondément marqué par la lutte de Libération nationale et par les premières heures de la Révolution algérienne dans la région de Sidi Ali. Né le 17 mars 1932, le défunt figurait parmi les hommes qui ont participé au déclenchement de la Révolution dans la nuit historique du 1er Novembre 1954 à Sidi Ali. Il a notamment été aux côtés du chahid Benabdelmalek Ramdane, l'une des grandes figures de la Révolution algérienne. Cette proximité avec des acteurs importants du mouvement révolutionnaire témoigne de l'engagement du défunt durant cette période déterminante de l'histoire nationale. À travers son parcours, Belhamiti Hadj Bendehiba a conservé le souvenir des événements et des hommes qui ont contribué, au prix de lourds sacrifices, à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Sa disparition constitue une perte pour sa famille, ses proches et pour la mémoire collective de Sidi Ali, où les anciens moudjahidine demeurent les témoins d'une étape fondatrice de l'histoire contemporaine du pays. En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste Paradis et d'apporter patience et réconfort à sa famille. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. **TBA**

BÉCHAR

Une nouvelle route entre Kenadsa et la RN°6



Par A. Raouf

Dans le cadre du suivi de terrain continu des différents projets de développement dans la wilaya, notamment ceux relevant du secteur des travaux publics, le wali de Béchar, M. Ahmed Benyoucef, accompagné des directeurs des Travaux publics et de l'Énergie, et en présence du chef de la daïra et du président de l'Assemblée populaire communale de Kenadsa, a inspecté le projet de réalisation d'une route reliant la commune de Ke-

nadsa à la route nationale n°6, au départ de la commune de Kenadsa, sur une distance de 20 km, a indiqué un communiqué rendu public. En effet, ce projet contribuera à réduire les distances et à faciliter les déplacements entre les communes de la wilaya, en plus de contribuer à la promotion des zones touristiques de la région. Il s'agit également enquis de l'avancement des travaux de l'ouvrage d'art d'Oued Msour, reliant les deux communes de Kenadsa et de Meridja, qui sont à leur dernière étape, ce qui facilitera les déplacements, notamment en pé-

riode d'inondations. Il a également inspecté les travaux d'asphaltage en béton bitumineux au niveau du quartier El Barka et du quartier des 507 logements à Kénadsa, et ce, dans le cadre de l'opération de revêtement des routes à travers les cités résidentielles. À cette occasion, M. le wali a ordonné la nécessité d'accélérer l'opération de réalisation tout en respectant le cahier des charges. Il a terminé sa sortie par l'inspection du projet photovoltaïque d'une capacité de 154 mégawatts. Ce projet devrait renforcer le réseau national.

ORAN

Réunion sur le relogement des familles du vieux bâti

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ou-chène, a présidé une réunion consacrée à la poursuite de l'examen du dossier de l'opération de relogement des familles résidant dans des vieux immeubles et me-

nacés d'effondrement, a indiqué un communiqué rendu public. La réunion s'est déroulée en présence du chef de la daïra d'Oran, de la chargée de la cellule du logement auprès du cabinet de M.

le wali, du directeur du Logement, du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et du président de l'Assemblée populaire communale d'Oran. **B. Adda**

DOUANES DE CHLEF

Plus de 20 kg de kif et 95 comprimés d'Ecstasy saisis

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, les services des Douanes de Chlef, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont réussi à déjouer deux opérations de contrebande sur l'autoroute Est-Ouest a indiqué un

communiqué rendu public. L'opération s'est soldée par la saisie de : 20 kg et 450 g de kif traité dissimulés dans le réservoir de carburant d'un véhicule de tourisme, avec l'arrestation d'une personne et 95 comprimés de type Ecstasy dissimulés dans le tableau de bord d'un véhi-

cule de tourisme, avec l'arrestation de deux personnes. L'opération a été menée par la brigade régionale de lutte contre la fraude et la contrebande et la brigade mobile de Chlef, avec la prise des mesures légales en coordination avec les autorités judiciaires compétentes. **B. Adda**

TINDOUF

Un mort dans un accident de la circulation

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tindouf, sont intervenus mardi à 03h30, à la suite d'un accident de la circulation consistant en

une voiture ayant renversé une personne au niveau du quartier Tindouf Lotfi, commune et daïra de Tindouf, a indiqué un communiqué rendu pu-

blic. L'accident a fait un mort, de sexe masculin, âgé d'environ 18 ans, décédé sur place. Il a été transporté à la morgue de l'hôpital local. **AR**

MÉRINE (SIDI BEL-ABBÈS)

L'ex chef des patriotes du Sud est décédé

Behilil Abdelkader, connu à Mérine, et à travers toute la région Sud de Sidi Bel-Abbès, pour être le chef des patriotes anti-terroristes, est décédé en son domicile, lundi 28 septembre 2026, après une longue maladie. De nombreux civils et d'anciens patriotes provenant des quatre coins de la wi-

laya, se sont rendus au domicile mortuaire pour présenter leurs condoléances et soutenir les proches endeuillés. Le défunt chef des patriotes de la décennie noire et les dizaines de camarades, d'anciens Moudjahidines, de communaux, de paysans et de simples citoyens, étaient armés par l'État

algérien en milices d'autodéfense locale face aux groupes islamistes armés qui semaient la terreur. Suite à la loi de Concorde civile (1999) puis de réconciliation nationale (2005-2006), l'État avait progressivement désarmé la majeure partie de ces groupes d'autodéfense. **Noui Moussa**

INCENDIES À TLEMCCEN

Distribution de ruches aux agriculteurs sinistrés

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions des hautes autorités du pays visant à achever les opérations d'indemnisation des sinistrés des récents incendies, et en exécution des instructions de M. Youcef Bechlaoui, wali de Tlemcen, relatives à la prise en charge des agriculteurs et éleveurs touchés par les incendies ayant affecté les daïras de Ouled Mimoun et de Sidi Djilali durant les mois de juillet et août 2026, et dans le cadre de la poursuite du suivi sur le terrain des opérations d'indemnisation, la totalité du matériel réceptionné, composé de 125 ruches vides et de 82 extracteurs, a été distribuée aux bénéficiaires, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération de distribution a été effectuée les mercredi et jeudi 23 et 24 septembre 2026, comme suit : Ruches d'abeilles vides : Ouled Mimoun : 01 ; Béni Semiel : 39 ; El Azails : 04 ; Tlemcen : 02 ; Sidi Djilali : 79. extracteurs: Sidi Djilali : 82. Cette opération intervient sur la base des procès-verbaux de la commission de wilaya chargée du recensement des dégâts, suite aux constatations sur le terrain et au recensement précis. L'opération d'indemnisation se poursuit, pour concerner les différents agriculteurs et éleveurs sinistrés et prendre en charge l'ensemble des dommages et pertes enregistrés. **AR**

EL-BAYADH

Arrestation d'un dealer de psychotropes

La brigade de police judiciaire de la 6ème sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh a procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 35 ans qui se livrait à la vente de psychotropes, avec la saisie d'une quantité de ces produits, a indiqué un communiqué rendu public. Les faits de l'affaire remontent à des informations parvenues aux éléments de la police judiciaire, faisant état d'un individu proposant et vendant des psychotropes dans l'un des quartiers de la ville d'El Bayadh. En coordination avec M. le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh, une perquisition de son domicile familial a été effectuée. Elle s'est soldée par la découverte et la saisie de 378 psychotropes de différents types, ainsi que par l'arrestation de l'intéressé. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué en vertu duquel, le suspect a été présenté par devant M. le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh. **B. Adda**

GHRISS (MASCARA)

Deux frères arrêtés pour trafic de psychotropes

Les forces de police relevant de la Sûreté de daïra de Ghriss, de la Sûreté de wilaya de Mascara, ont procédé à l'arrestation de deux frères, âgés de 35 et 38 ans, impliqués dans une affaire de détention de psychotropes à des fins de vente illégale, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération est intervenue à la suite de l'exploitation d'une information faisant état de deux frères qui se livraient à la vente de psychotropes à partir de leurs domiciles familiaux. En coordination avec le parquet compétent, un dispositif de sécurité a été mis en place, permettant l'arrestation des deux suspects. Après la perquisition de leurs domiciles, 52 comprimés de Pregabalin 300 mg et une somme d'argent de plus de dix millions de centimes, provenant des revenus de la vente et soigneusement dissimulés dans la chambre à coucher, ont été saisis dans le premier domicile. Dans le second domicile, deux comprimés du même type ainsi qu'une somme de 15 035 DA provenant des revenus de la vente ont été saisis. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux suspects, qui ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Ghriss. **B. Adda**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Wilaya D'Oran
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran
Numéro d'identification Fiscal : 099731019271904

**AVIS D'INFRUCTUOSITE
D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

Conformément aux dispositions de l'article N°40 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et suite à la réunion d'ouverture des plis tenue le 21/09/2026, La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran déclare l'infirmité de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif aux restes à réaliser des travaux de l'institut du cancer à Oran en C.E.S, paru dans REFLEXION ET MANBAR EL KORAA LE 02/09/2026

Pour motif : aucune offre n'est réceptionnée.

**LE DIRECTEUR DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION**

Réflexion 30/09/2026

ANEP : 2631014103

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'éducation

Direction de l'éducation de TIARET
Service de la programmation et suivi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

NIF 0 96414019000147

Conformément aux dispositions à l'article 82 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics,

Après l'analyse et l'évaluation des offres ; il est porté à la connaissance de

l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°40/2026**

publié dans les quotidiens **03/06/2026**

EQUIPEMENT D'un COLLEGE TYPE 7/300 R A LA COMMUNE DE FRENDIA CENTRE

Qu'a l'issue du jugement des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux fournisseurs suivant :

NO LOT	FOURNISSEUR	note technique	MONTANT PROPOSE DA TTC	MONTANT CORRIGI TTC	DELAJ (jrs)	OBS
3	BENALLAL SAMIR -TIARET-	81,73	3 629 500,00	3 629 500,00	6	offre moins disante

Les fournisseurs non retenues introduire leurs recours dans les 10 jrs à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la wilaya (Article 82 du décret susvisé) qui suivent la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION

Réflexion 30/09/2026

ANEP : 2631014065

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIARET
SERVICE DES MARCHES PUBLIC

MISE EN DEMEURE N°01

-Vu la loi N°23-12, du : 05 Aout 2023, Fixant les règles générales relatives aux marchés publics, conformément à la disposition de l'article N° : 90.

-Vu le décret présidentiel N°15-247 du : 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public conformément à la disposition de l'article N° 149.

-Vu le marché approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya de Tiaret, sous le N°10/2026 en date du 15/02/2026, et le contrôleur financier, sous le N° 491/2026, en date du : 20/06/2026, portant : La Réalisation d'un Groupe Scolaire Type (C) à Naima Centre « lot unique », conclue avec l'entreprise : HADDOU LARBI, Sise à Wilaya de Tiaret.

-Vu l'ODS de commencement des travaux notifié le : 20/06/2026, sous le N° 124/2026.

- Suite de la visite du projet.
- Vu la cadence faible de réalisation des travaux.
- Vu le retard important dans l'avancement des travaux.
- Les travaux ne sont pas conformes aux spécifications en vigueur et convenues.
- Vu l'importance du projet.

L'entreprise : HADDOU LARBI, est mise en demeure, pour la première fois, dans le but de :

- accélérer le rythme pour rattraper le retard enregistré.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure, est fixé à 08 jours.

- En cas de non - exécution du présent avis, dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, le service contractant réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures prévues par les réglementaires en vigueur et notamment les dispositions de la loi N°23-12, du : 05 Aout 2023, Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et les clauses du cahier des prescriptions spéciales, et du cahier des prescriptions communes du marché.

- La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise.

- Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse nationale, ou le BOMOP, ou la presse électronique.

LE DIRECTEUR

Réflexion 30/09/2026

ANEP : 2631014113

المؤسسة الوطنية للإتصال والنشر والبشهار

anep

Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité



Siège Social : 50 Rue Khelifa BOUKHALFA - BP. 355 R.P. 16000 Alger, Algérie Tél/Fax : 021 23 83 24

<http://www.anep.com.dz/> @ cel@anep.com.dz f Anep Groupe anepgroupe Linked in groupe ANEP

Pourquoi la banane est absente des étals des marchés ?

Il fut un temps, pas si lointain, où la banane trônait sur presque tous les étals des marchés algériens. Jaune vif, disposée en grappes ou en régimes accrochés au-dessus des cageots, elle était le fruit de tous les jours pour les enfants, le complément du goûter, le réflexe des lendemains de jeûne pendant le Ramadan. Aujourd'hui, dans de nombreuses villes du pays, on la cherche en vain. Et lorsqu'on la trouve, son prix éloigne l'acheteur.

Par Charef Slamani

Fin septembre 2026, le kilogramme dépasse les 2 000 dinars dans certaines régions, alors que le fruit était encore vendu autour de 420 dinars quelques semaines plus tôt. Cette flambée relance une question que les Algériens connaissent bien : pourquoi un produit aussi banal devient-il, à intervalles réguliers, si difficile à obtenir ?

Des étals vides, des prix qui s'envolent

Le témoignage d'un commerçant de Tizi Ouzou, rapporté par la presse économique, résume la situation. Il explique n'avoir plus exposé de bananes depuis des semaines, faute d'en trouver, et n'en dénicher parfois au marché de gros qu'à plus de 1 500 dinars le kilo. À ce tarif, dit-il en substance, seuls les malades qui en ont un besoin particulier acceptent encore d'en acheter. Sur le marché de détail, il évoque un prix de 2 000 dinars, et certains consommateurs signalent sur les réseaux sociaux des tarifs allant jusqu'à 2 500 dinars dans certaines régions.

Pour bien mesurer l'ampleur du phénomène, il faut rappeler ce que représente le fruit dans le budget d'un foyer. À 2 000 dinars le kilo, une famille de cinq personnes qui voudrait offrir une banane à chacun n'en aurait guère pour moins de plusieurs centaines de dinars par repas. La banane, longtemps perçue comme un fruit abordable par rapport aux fruits de saison, sort ainsi du panier ordinaire. Pour certains ménages, elle n'est plus un achat régulier, mais un produit réservé à ceux qui peuvent en supporter le prix ou en ont un besoin précis.

Chronique d'une flambée estivale

Le phénomène ne date pas de la semaine dernière. Depuis la mi-juin, les prix avaient fortement grimpé : jusqu'à 650 dinars le kilo sur certains marchés de gros et 750 dinars au détail, avec des dépassements de la barre des 1 000 dinars dans plusieurs localités.

Fin juin, un vendeur de fruits et légumes de Sidi Aïch, dans la wilaya de Béjaïa, décrivait déjà la raréfaction des quantités sur les marchés de gros. Il l'attribuait à la baisse de l'offre et au ralentissement des importations. Le scénario était en place : moins de bananes à l'arrivée, donc des prix qui montent, et des consommateurs qui commencent à renoncer.

Puis est venu un répit. Fin août, le prix est retombé autour de 420 dinars le kilo, après de nouvelles mesures d'encadrement des importations et un renforcement du contrôle du marché, avec environ 400 tonnes mises en vente. Beaucoup ont alors cru la crise derrière eux. Elle ne l'était pas : l'accalmie n'a pas duré, et les prix sont repartis à la hausse, cette fois accompagnés d'une véritable pénurie dans les points de vente.

La chaleur et le calendrier des importateurs

Pourquoi l'été fragilise-t-il tant l'approvisionnement ? La banane est un fruit importé, qui voyage depuis l'Amérique latine ou d'autres zones de production, et dont la maturation doit être soigneusement maîtrisée. Or, comme l'expliquait fin juin la presse spécialisée, la première explication avancée est climatique : les importateurs se montrent prudents en période estivale, car le fruit est sensible aux fortes températures. Les longues traversées, le passage par les ports, le stockage et l'acheminement vers l'intérieur du pays exposent la marchandise à un risque de dégradation quand le thermomètre grimpe.

À cette prudence s'ajoute un second facteur, d'ordre administratif. Selon les mêmes sources, les restrictions à l'importation pèsent aussi sur l'offre : moins d'opérations sont réalisées, les quantités disponibles diminuent, et l'équilibre entre l'offre et la demande se rompt. Autrement dit, la météo n'explique pas tout, et le cadre réglementaire joue un rôle central.

Un marché sous surveillance : plafond de prix et programmes d'importation

Face à la flambée, les autorités ont réagi. Le ministère du Commerce a annoncé un encadrement plus strict de la filière. Les programmes d'importation devaient respecter un prix plafond d'un dollar par kilogramme, et plus de 460 programmes ont été approuvés, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché. Les contrôles ont également été renforcés sur toute la chaîne de distribution, et fin août les autorités ont annoncé un plafond de 420 dinars pour le consommateur, assorti de mesures contre les opérateurs vendant au-dessus.

Sur le papier, la logique est cohérente : multiplier les importateurs pour élargir l'offre, fixer un prix d'achat maximal pour éviter la surenchère, contrôler la vente au détail pour limiter la spéculation. Dans les faits, le résultat n'est pas au rendez-vous. L'analyse publiée par Maghreb Émergent souligne que ces mesures semblent avoir déplacé le problème vers la disponibilité du produit : quand les quantités chutent fortement sur les marchés, les prix repartent à la hausse.

C'est le paradoxe classique des prix administrés. Un plafond bas rassure le consommateur lorsqu'il est respecté, mais il peut décourager les opérateurs si le coût réel de l'opération (transport, conservation, pertes, marges) ne laisse plus de rentabilité suffisante. Le produit se raréfie alors, et le marché parallèle, où l'on paie plus cher, prend le relais.

Le casse-tête des chiffres

Les chiffres du dossier méritent d'être posés avec calme. Le dollar officiel était coté à environ 133,65 dinars par la Banque d'Al-

gérie le 24 septembre. Au plafond d'importation d'un dollar le kilo, cela représente un peu plus de 130 dinars à l'achat. Face à un prix de détail de 2 000 dinars, le rapport atteint donc environ quinze fois le prix d'entrée, selon un calcul simple.

Cet écart n'est pas nécessairement anormal en soi : le prix payé au départ ne dit rien du reste. Il faut y ajouter le fret, la chaîne du froid et les chambres de mûrissement, les droits et taxes, les pertes en cours de route, les marges des grossistes et des détaillants. L'article de Maghreb Émergent le reconnaît : le prix final ne peut pas être comparé directement au seul prix d'achat international, mais un tel niveau de prix dans certaines régions oblige à expliquer l'écart, en examinant le niveau des stocks, les volumes réellement disponibles, les marges des intermédiaires et la distribution.

C'est bien là que le bât blesse : la transparence sur cette chaîne est faible. Combien de tonnes sont réellement entrées depuis fin août ? Où sont-elles stockées ? À quel prix les mûrisseries revendent-elles aux grossistes ? Ces informations, essentielles pour juger si l'on est face à une pénurie réelle, à de la rétention ou à un simple goulot d'étranglement logistique, ne sont pas rendues publiques de manière régulière.

Produire sur place : la promesse d'une filière nationale

La réponse de long terme, en principe, se trouve dans les champs et sous les serres. Au printemps 2026, le gouvernement a dévoilé un projet d'ampleur. Le ministère de l'Agriculture a annoncé la mise à disposition de plus de 4 700 hectares pour les agriculteurs souhaitant investir dans la filière, dans les régions où les conditions de production sont réunies. L'enjeu est financier : l'importation de bananes coûte à l'Algérie environ 300 millions de dollars par an. Un second volet prévoit une unité de culture tissulaire spécialisée dans la production de plants, dont la capacité pourrait atteindre 10 millions de plants par an, en commençant par les bananiers.

L'idée n'est pas nouvelle, et elle n'est pas absurde. Certaines zones du littoral, protégées du gel et abritées du vent, se prêtent à la culture sous serre, et quelques producteurs pionniers ont déjà fait la démonstration que le bananier peut donner des fruits sur le sol algérien. Mostefa Mazouz se bat depuis des années pour cette « autosuffisance ». Il estime que la pression croissante des lobbies d'importateurs a mis un terme prématuré à la dynamique lancée dans les années 1980, et que sans cela le pays aurait pu prétendre à l'auto-suffisance en bananes. Ce diagnostic est le sien et il reste discutable, mais il pose une question de fond : qui a intérêt à ce que la filière locale se développe, et qui a intérêt à ce qu'elle reste marginale ?

Les obstacles sont réels, cependant. Le

bananier est un plant exigeant, gourmand en eau, dans un pays où la ressource hydrique est sous tension. La culture sous serre suppose des investissements lourds en structures, en irrigation et en énergie. Il faut aussi former des techniciens, sécuriser l'approvisionnement en plants sains, organiser la récolte et la maturation. Entre l'annonce de surfaces disponibles et les premières tonnes commercialisées en quantité significative, il s'écoulera plusieurs années. Les étals de cet automne, eux, ne peuvent pas attendre.

Ce que révèle la « crise de la banane »

Au-delà du fruit, cet épisode raconte quelque chose de plus large sur la manière dont l'Algérie gère ses approvisionnements. D'abord, la dépendance aux importations, que les pouvoirs publics veulent réduire mais qui demeure massive pour de nombreux produits. Ensuite, la difficulté de piloter par les prix et les licences un marché où la marchandise est périssable, saisonnière et soumise à des contraintes logistiques fortes. Enfin, la place de la confiance : tant que les consommateurs ne savent pas si la pénurie est réelle ou organisée, la suspicion s'installe, et avec elle les achats de précaution qui aggravent la tension.

Il y a aussi une dimension sociale, moins visible mais tout aussi importante. La banane est l'un des rares fruits disponibles toute l'année, riche en énergie, facile à transporter, apprécié des enfants. Son absence pèse sur les familles modestes plus que sur les autres, précisément parce qu'elle était l'un des fruits les plus accessibles. Quand elle devient un produit de luxe, c'est un peu de l'alimentation quotidienne qui se rétrécit.

Questions en suspens

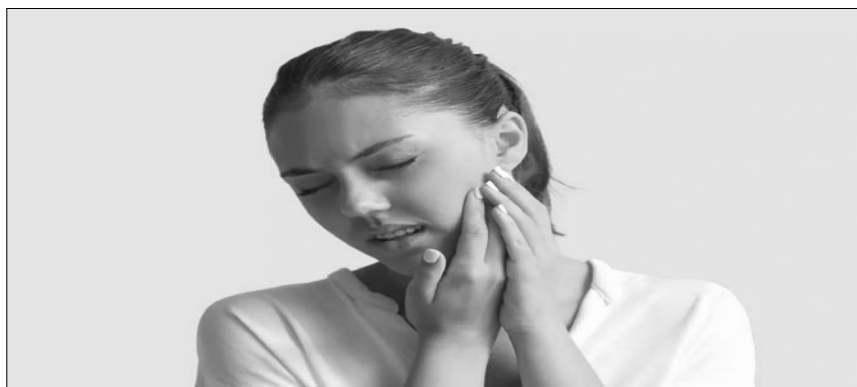
Plusieurs points restent à éclaircir, et c'est peut-être la partie la plus importante de ce dossier. Combien de bananes sont réellement entrées dans le pays depuis fin août, et à quelle cadence ? Les plus de 460 programmes d'importation approuvés se sont-ils traduits par des cargaisons effectives, ou certains opérateurs attendent-ils de meilleures conditions ? Le plafond de 420 dinars est-il compatible avec les coûts réels de la chaîne, en particulier en période de chaleur ? Et comment expliquer que le produit soit « introuvable » dans certaines villes alors que d'autres parviennent à s'approvisionner, même à prix élevé ? Les autorités ont promis des contrôles, et l'on sait que la spéculation existe sur ce type de produit. Mais contrôler ne suffit pas si l'offre est insuffisante. À l'inverse, libérer totalement le marché sans garde-fou risquerait de laisser les prix s'emballer à la moindre tension. Entre ces deux écueils, une gestion fine, fondée sur des données publiques régulières (volumes importés, stocks, prix de gros), serait la meilleure arme contre la rumeur.



ADÉNOME PLÉOMORPHE (PAROTIDE) : Cause, IRM, chirurgie

L'adénome pléomorphe est une tumeur salivaire bénigne qui peut devenir cancéreuse. Il se soigne de façon chirurgicale avec comme objectif important la prévention de la récurrence.

"Nous ne connaissons pas de facteur de risque pour l'adénome pléomorphe" informe le Pr Sébastien Vergez. Cette tumeur salivaire se développe la plupart du temps dans la glande parotide, glande salivaire la plus volumineuse située dans la joue et sous le lobule de l'oreille et parcourue par le nerf facial. Elle peut aussi parfois se développer dans d'autres glandes salivaires comme la glande submandibulaire (située au niveau du cou, sous la mâchoire) ou encore dans des glandes salivaires accessoires situées dans la bouche, la gorge voire le nez. Un adénome pléomorphe est une tumeur salivaire bénigne. Cependant, il n'est pas rare que cette tumeur bénigne évolue en cancer. C'est pourquoi tout adénome pléomorphe fait l'objet d'une intervention chirurgicale pour être retiré. "Une analyse extemporanée (NDLR : un examen anatomopathologique pendant l'opération) de la tumeur est réalisée au cours de l'intervention afin de s'assurer que le nodule n'est pas cancéreux". Les symptômes d'un adénome pléomorphe dépendent de l'endroit où il se développe. Dans tous les cas le symptôme principal est l'apparition d'un nodule (boule). L'adénome pléomorphe naît le plus souvent dans la glande parotide, le nodule s'il est superficiel ou volumineux peut être perçu par la personne sous l'oreille voire la joue. Lorsque l'adénome pléomorphe se développe dans la glande submandibulaire la boule peut être ressentie sous la mâ-



choire. S'il est situé dans une glande salivaire accessoire une boule peut être perçue dans la bouche au niveau de palais par exemple. L'adénome pléomorphe profond ne peut pas être senti par la personne concernée et peut être découvert de façon fortuite à l'occasion d'une IRM réalisée pour une autre raison. "Cette tumeur salivaire est exceptionnellement douloureuse" précise le Pr Vergez qui souligne également que ces tumeurs bénignes ne s'accompagnent pas de ganglions satellites. Il n'y a pas non plus de paralysie du nerf facial. Un adénome pléomorphe fait toujours l'objet d'une chirurgie. La partie de glande touchée, le plus souvent la pa-

rotide, est retirée. Parfois, c'est toute la parotide qui doit être retirée lorsque le nodule envahit toute cette dernière. Il faut prendre quelques marges autour du nodule pour limiter les risques de récurrence. "Si l'examen extemporané évoque un cancer nous retirons toute la glande salivaire et les ganglions satellites" précise le Pr Sébastien Vergez. La deuxième intervention en cas de récurrence est plus à risque de séquelles (paralysie le plus souvent temporaire du nerf facial). "Elle est souvent complétée par une radiothérapie avec des doses moins importantes que pour un cancer pour limiter ou retarder du moins l'émergence d'une nouvelle récurrence".

Qu'est-ce qu'un nodule ?

C'est une boule de tissu solide (ce qui en fait la principale différence avec un kyste), de forme plus ou moins arrondie et de moins de 3 cm de diamètre. "Il peut apparaître n'importe où sur le corps : sur la peau, le sein, la thyroïde, le rein... Dans la très grande majorité des cas (plus de 90 %), c'est totalement bénin mais parfois, le nodule peut être malin et constituer une tumeur". Une cellule se met soudainement à fonctionner de manière anarchique. Elles s'agglomèrent les unes aux autres, et finissent par former une boule. Elles peuvent avoir des causes très variées : infections virales ou bactériennes, inflammation, abcès. Troubles endocriniens, à l'origine de nodules thyroïdiens. Antécédents familiaux. Ils peuvent se développer à plusieurs endroits du corps. Parmi les nodules les plus fréquents : Nodule thyroïdien : c'est quoi ? Fréquent chez la femme après 50 ans, il se développe à la base du cou. La plupart du temps, le nodule est bénin, mais une surveillance pour vérifier qu'il ne devient pas cancéreux est mise en

place. Auquel cas, il sera nécessaire de le retirer chirurgicalement. Il se soigne très bien avec un taux de survie après 5 ans dépassant 98 %. Si le nodule produit trop d'hormones thyroïdiennes, il se manifeste par des signes d'hyperthyroïdie : une perte de poids, des palpitations cardiaques, des troubles du sommeil, une faiblesse musculaire, une diarrhée, de la nervosité ou de l'irritabilité. Là encore, une ablation sera envisagée. Il est généralement détecté sur une radiographie ou sur un scanner. Selon les cas, le diagnostic sera approfondi par des examens complémentaires, un scanner notamment. Dans la majorité des cas, il est bénin. Une simple surveillance sera alors mise en place. S'il est suspect, une intervention chirurgicale sera envisagée. Le nodule forme une petite boule au sein du tissu hépatique. Il est très souvent bénin, et n'est responsable habituellement d'aucun symptôme. S'il est bénin, une simple surveillance sera alors mise en place. S'il est suspect, une intervention chirurgicale sera envisagée.



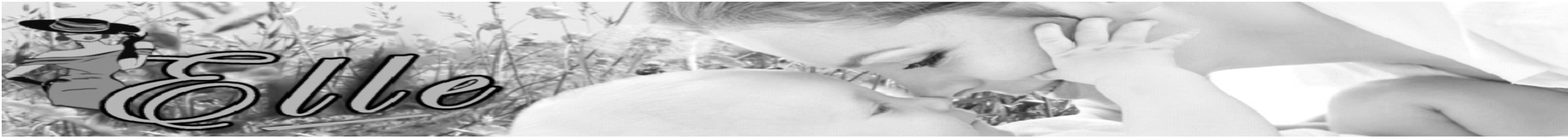
Perte d'appétit : quelles causes, quand s'inquiéter ?

La perte d'appétit qui s'installe est le symptôme d'une cause sous-jacente : La dépression : "un dégoût de tout dont celui de la nourriture". Les troubles alimentaires : anorexie ou boulimie. Une maladie inflammatoire : "la douleur occasionne la perte d'appétit (migraine, endométriose, fibromyalgie, arthrite...)". Les infections virales ou bactériennes. Une maladie digestive : maladie de Crohn, gastrite, maladie du pancréas, colons irritables. Les intolérances alimentaires. Les cancers. Les démences. Une insuffisance cardiaque. Le diabète. La dépendance à l'alcool, aux drogues dures. Les traitements tels que la chimio ou la radiothérapie. L'âge : "en vieillissant, il est fréquent de ne plus ressentir ni la soif, ni la faim". "Le premier signe évident de la perte d'appétit est la perte de poids, ainsi qu'une diminution de la masse musculaire", explique le Dr Faïza Bossy, médecin généraliste à Paris. "Assez rapidement s'installe une fatigue généralisée due aux carences en nutriments et en vitamines", ajoute-t-elle. Parmi les autres signes, on retrouve les : Maux de ventre. Diarrhées. Constipations. Nausées. Vomissements. La situation peut durer un moment avant que le patient ne s'inquiète, ou ne prenne conscience, de la situation. "Souvent, je reçois ces patients dans mon cabinet car la famille les a alertés sur leur perte de poids ou ils consultent car ils sont extrêmement fatigués. Ils ont beau dormir, le sommeil n'est pas compensateur, ce qui n'est pas normal", explique Faïza Bossy. S'il s'agit d'une perte d'appétit transitoire, il n'y a rien à faire de particulier sinon attendre que cela passe.

Paupière qui saute, tremble : pourquoi, quand s'inquiéter ?

Une paupière qui tremble peut être le signe d'une fatigue visuelle ou oculaire, suite à une sur-sollicitation des yeux ou un temps d'écran trop important. Pour contrer cette fatigue oculaire, pensez à faire des pauses si vous travaillez devant un écran : l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) recommande faire une pause d'au moins 5 minutes toutes les heures si la tâche sur écran est intensive ou bien d'un quart d'heure toutes les 2 heures si la tâche l'est moins. Durant ces pauses, il faut quitter le poste de travail et bouger pour casser la posture statique. On peut aussi masser les paupières par des petits mouvements circulaires. Une maladie plus grave... Dans de très rares cas, le tremblement de la paupière peut être le symptôme précurseur d'une maladie neurologique (comme la Sclérose Latérale Amyotrophique -

SLA aussi appelée "maladie de Charcot") ou le signe d'une atteinte des nerfs faciaux. Un signe d'AVC ? Une paupière qui tressaute n'est généralement pas le signe d'une maladie cardiovasculaire comme un AVC. Quand s'inquiéter et consulter ? Il n'existe aucun traitement médical pour les fasciculations. Si le tremblement persiste pendant plusieurs semaines malgré l'élimination des facteurs déclencheurs, n'hésitez pas à consulter votre médecin, pour vérifier qu'il s'agit bien d'une simple fasciculation. Il pourra réaliser un diagnostic d'exclusion dans lequel il va vérifier qu'il ne s'agit pas d'une autre pathologie plus sévère. Un électromyogramme peut être effectué pour visualiser ce qu'on appelle des "potentiels de fasciculations". Des tests d'effort peuvent aussi être réalisés, à la recherche d'une faiblesse musculaire.



Ne tardez plus : chaque cycle au lave-vaisselle aggrave les odeurs si vous oubliez cette étape cruciale !

En coulisses de chaque cycle, le filtre du lave-vaisselle travaille sans relâche. Il retient les résidus alimentaires, miettes, petits morceaux de coquille ou de légumes mal raclés. Or, sans un nettoyage hebdomadaire, ce tamis devient le refuge parfait pour bactéries et dépôts gras-seux, qui finissent par macérer dans un environnement humide et tiède. Résultat : les odeurs persistent et im-prègnent la vaisselle, les joints, voire le compartiment à couverts. En France, rares sont ceux qui pensent à reti-rer, rincer puis brosser soigneusement ce filtre, pourtant accessible en quelques gestes. Une simple habitude à adopter pour éliminer la cause principale de l'air vicié après chaque lavage et offrir à la machine une seconde jeunesse.Les alliés insoupçonnés : vinaigre blanc, citron et bicarbonate au secours de la fraîcheur Les alliés in-soupçonnés : vinaigre blanc, citron et bicarbonate au secours de la fraîcheur Quand l'odeur persiste malgré un filtre propre, quelques produits naturels font toute la différence. Le vinaigre blanc, bien connu dans l'art du ménage malin, agit comme un désodorisant et un dégraissant incomparable. Verser un grand verre di-

rectement dans le fond du lave-vaisselle, puis lancer un cycle à vide, suffit à dissoudre les pellicules invisibles qui s'accumulent semaine après semaine. Pour aller plus loin, le bicarbonate de soude absorbe les relents tenaces et le citron apporte un parfum rafraîchissant. Un demi-citron posé dans le panier du haut, ou deux cuillères à soupe de bicarbonate réparties au fond avant un lavage, garantissent un effet neutralisant sans abîmer l'appareil ou la vaisselle. Des gestes simples, écono-miques, et parfaitement adaptés aux adeptes du « fait-maison ».À la fin du programme, la tentation de refer-mer la porte et passer à autre chose s'avère contre-productive. En réalité, l'humidité reste piégée à l'intérieur, surtout si la vaisselle n'a pas encore totalement séché. Refermer hermétiquement le lave-vaisselle crée alors un environnement idéal pour la prolifération de moisissures et la persistance de mauvaises odeurs. Lais-ser la porte entrouverte pendant au moins 30 minutes après chaque cycle permet une aération naturelle. Ce réflexe évite l'accumulation de vapeur d'eau et prolonge la fraîcheur de la machine, tout en limitant l'entretien.



Comment avoir bonne mine en hiver ?

Appliquez des soins hydratants et utilisez des produits de toilette doux, tels que les émoulients et les savons au PH neutre. Pensez également à mettre des gants, un bonnet et du stick nourrissant pour les lèvres. Si toutefois vous avez des gerçures, hydratez votre peau, mettez une crème cicatrisante et restez au chaud quelques temps. À la montagne, utilisez une protection solaire à indice élevé sur le visage plusieurs fois par jour dès le début du séjour même si le temps est couvert car les UV passent à travers les nuages. Le soleil de la montagne est beaucoup plus agressif que celui de la mer car, comme nous sommes en altitude, nous sommes plus proches de ses rayons. De plus, il se réverbère sur la neige, ce qui nous expose davantage. Pensez également à protéger vos yeux avec une paire de lunettes de qualité. En cas de coups de soleil, appliquez un soin après solaire apaisant. Réveillez votre peau avec ces gestes simples Réveillez votre peau de l'intérieur. On ne le dira jamais assez. La peau se soigne aussi de l'intérieur. Pour réveiller aussi bien votre organisme que votre teint, buvez un grand verre de jus de fruits. Pressé de préférence pour bénéficier au maximum de toutes leurs propriétés. Et pour un effet bonne mine, optez plutôt pour un jus de carotte, d'orange, de pamplemousse, des fruits connus pour contribuer à vous donner un teint de pêche quelle que soit la saison.Rafraîchissez et défroissez votre peau avec un bon jet d'eau froide. Si vous craignez les grandes eaux fraîches au réveil, vous pouvez vous tourner vers l'eau thermale en spray. Conservez-la au réfrigérateur pour un effet coup de fouet garanti. Votre peau, en plus d'être tonifiée, est hydratée en profondeur. Commencez par l'application du fond de teint. Choisissez-le de la même couleur que votre carnation natu-relle, puis appliquez-le par petites touches sur le visage puis étirez pour matifier et unifier le visage. Posez ensuite un peu d'anti-cernes sur les im-perfections par petite touche et fondez la matière délicatement pour un fini léger et naturel.Appliquez ensuite un nuage de poudre libre pour fixer le fond de teint et atténuer les démarcations. enfin, terminez avec une touche de blush rosé pour apporter une note de fraîcheur au visage.

Robe chemise à carreaux : comment la porter ?

La robe chemise à carreaux, un classique revisité de la garde-robe féminine, est un incontournable de la saison 2026. Alliant confort et élégance, cette pièce intemporelle se réinvente année après année pour s'adapter aux tendances tout en conservant son charme unique. Dans cet article, nous explorerons les différentes façons de porter la robe chemise à carreaux, en mettant l'accent sur les associations de style, les acces-soires, et les occasions adéquates pour la mettre en valeur.Sélectionner la robe chemise à carreaux idéale est le premier pas vers un look réussi. Il est essentiel de tenir compte de la coupe, du motif et de la palette de couleurs. Pour 2025, les tendances s'orientent vers des coupes fluides et confortables, avec une pré-dilection pour les carreaux de taille moyenne dans des teintes sobres ou pastel. Une robe bien choisie doit complimenter la silhouette tout en offrant suffi-samment d'aisance pour se sentir à l'aise tout au long de la journée. Les matières légères comme le coton ou le lin sont parfaites pour les saisons plus chaudes, tandis que les tissus plus épais comme la flanelle conviennent mieux aux mois plus frais.Les accessoires jouent un rôle crucial dans la mise en valeur de la robe chemise à carreaux. Pour un look décontracté, optez pour des baskets blanches ou des sandales plates. Pour une allure plus sophistiquée, privilégiez des talons hauts ou des bottines élégantes. Les bijoux minimalistes tels que de fines chaînes en or ou des boucles d'oreilles discrètes accentueront l'élégance du motif à carreaux sans l'éclipser. N'oubliez pas les ceintures pour souligner la taille et structurer la silhouette. Pour 2025, les ceintures larges en cuir ou ornées de détails métalliques sont particulièrement en vogue. La robe chemise à carreaux est d'une polyvalence exceptionnelle, s'adaptant aussi bien aux journées décontractées qu'aux événements plus formels. Pour un brunch entre amis ou une sortie en ville, associez-la avec des accessoires décontractés et un maquillage naturel. En revanche, pour une réunion profession-nelle ou une soirée élégante, optez pour des accessoires plus raffinés et un maquillage plus travaillé. La clé est de trouver le bon équilibre entre le style de la robe et le contexte de l'occasion.



Dolma d'artichauts



Ingédients: 4 artichaut 1 oignon 100 g de pois chiche trempé 4 c à s d'huile neutre et olive Poivre, cannelle et du sel Farce 300 g de viande hachée 1 petit oignon 2 c à s de riz 1 œuf, du persil ciselé, citron, poivre et sel. **Préparation:** Nettoyez les arti-chauts, videz le fond. Dans une co-cotte, mettez l'oignon râpé, ajoutez l'huile, le sel, le poivre, la cannelle, faites revenir à petit feu.Mélangez la viande hachée avec l'oignon râpé l'œuf, le riz, le persil ciselé, le sel et le poivre.Former des bou-lettes, mettez de côté.Couper les artichauts en deux, mettez dans la marmite, mélanger puis ajouter les boulettes de viandes, laissez cuire. A la cuisson, servir dans un plat de service, garnir avec du persil et mettez du jus de citron dessus.

5 choses à savoir sur les urines de bébé



Il est possible que vous ayez découvert quelques traces de sang dans les urines de Bébé. Pas de stress, c'est sûrement sans gravité.Si votre bébé est une pe-tite fille, il est alors possible de trouver quelques filets de sang dans ses urines dans la semaine qui suit l'accouchement. On parle alors de règles du nourrisson. Ces petites métrorragies du bébé sont dues à la sécrétion d'hormones sexuelles chez la petite fille. Cela ne doit absolument pas vous in-quiéter ! Ces filets de sang s'arrêtent au bout de quelques jours.Un bébé doit "fournir" entre 1 à 6 couches mouillées par jour.Il faut commencer à s'inquiéter lorsqu'il n'y a que

quelques gouttes d'urines dans les couches de votre Bébé, que la miction est douloureuse mais, surtout, lorsque votre petit bout de chou a des pous-sées de fièvre! Les parents doivent im-pérativement penser à prendre la tem-pérature de bébé (l'achat d'un thermomètre pour bébé est indispen-sable) ! Si le peu d'urine, la douleur et la fièvre durent pendant plusieurs jours, il s'agit probablement d'une in-fection urinaire ! Il faut alors consulter rapidement un médecin ou un pédiatre.urine abondante, risque de diabète ?Effectivement, si les urines de bébé sont fréquentes et abondantes, il peut alors s'agir de premiers symptômes du

diabète. La vive soif de Bébé ainsi que sa perte de poids conséquente sont également des symptômes qui pour-raient mettre les parents sur la piste du diabète. Il est dans ce cas important de consulter un médecin ou un pé-diatre rapidement.Réactions aller-giques, attention aux couches !Enfin, il est important de surveiller les pos-sibles réactions cutanées de Bébé. Si vous remarquez que la peau de Bébé rougit au niveau de sa couche, il s'agit peut-être d'une réaction allergique ! Il faut alors changer rapidement de marque de couches et surveiller Bébé de près pour être certain que l'allergie ne recommence pas.

Comment reconnaître un enfant neuroatypique ?

Tous les enfants sont différents les uns des autres. Si leur cerveau contrôle leur corps, leurs émotions... il peut, chez certains, fonctionner autrement. On parle alors d'enfants neuroatypiques. Ces enfants ne sont pas « malades », ni « anormaux », leur perception est différente, leur cerveau traite les in-formations différemment. Le terme neuroatypique désigne un fonc-tionnement neurologique qui sort de la norme dite « neurotypique » (celle de la majorité des gens). Cela veut dire que le cerveau de l'enfant traite les informations différemment, ce qui influence ses comporte-ments, ses émotions, son apprentissage ou ses relations sociales. Être neuroatypique n'est pas une maladie en soi, mais cela peut inclure différents profils ou troubles du neurodéveloppement, comme :Le TDAH (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) L'autisme (ou troubles du spectre autistique)Les troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, etc.) Le haut potentiel intellectuel (HPI), souvent accompagné d'une grande sensi-bilité Le trouble anxieux généralisé ou d'autres troubles émotionnels Un enfant neuroaty-pique peut donc être très créatif, extrêmement curieux, ou avoir une mémoire incroyable... mais aussi rencontrer des difficultés dans des situations que d'autres enfants vivent facilement. Il n'y a pas de « profil type », mais certains comportements peuvent mettre la puce à l'oreille. Voici quelques signes qui peuvent apparaître dès la petite enfance :Difficulté à se concentrer, besoin de bouger tout le temps (TDAH)Forte sensibilité au bruit, à la lumière ou aux textures (souvent dans l'autisme) Difficultés pour lire, écrire ou coordonner ses mouvements (troubles DYS) Questionnements très profonds, hypersensibilité émotionnelle (HPI) Anxiété fréquente, crises de colère, isolement Ces signes varient beaucoup d'un enfant à l'autre. Ce qui compte, c'est de repérer si votre enfant semble en difficulté dans son quotidien, à l'école ou avec les autres, malgré vos efforts pour l'aider.



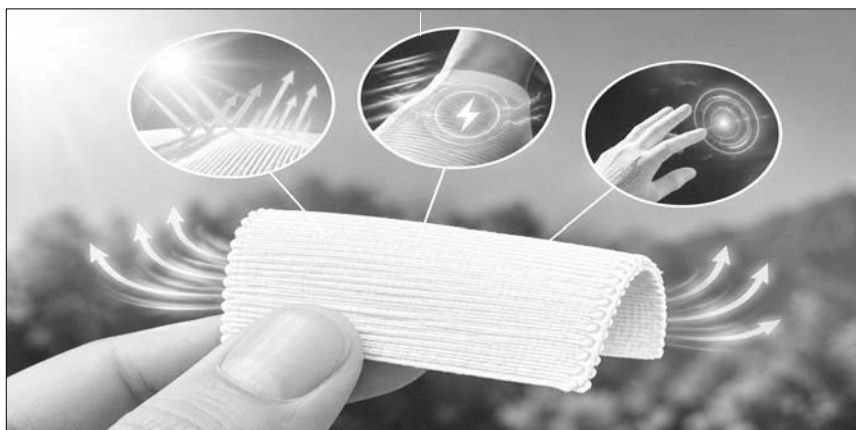


Un masque mesure votre métabolisme puis adapte entraînement et récupération



Avec son étrange masque qui donne l'allure d'un méchant post-apocalyptique, le PNOE 2 veut transformer la respiration en véritable tableau de bord du corps. Ce nouveau masque bardé de capteurs permettra bientôt de réaliser soi-même un test métabolique complet jusqu'ici réservé aux professionnels. Dans Batman, The Dark Knight Rises, le super vilain Mi-Bane, porte un inquiétant masque. Pour tous ceux qui le décrivent, c'est tout à fait l'allure du tout nouveau masque que vient de sortir la société gréco-américaine PNOE. Malgré son aspect d'accessoire post-apocalyptique, il permet en réalité d'analyser votre respiration pour décoder les secrets de votre métabolisme. Une fois enfilé, le masque mesure notamment la quantité d'oxygène consommée et la quantité de dioxyde de carbone rejetée. À quoi ça sert ? PNOE signifie en grec ancien « souffle » et c'est justement par celui-ci que l'accessoire détermine les différents paramètres métaboliques de son porteur. La technique n'a rien de nouveau. L'analyse des gaz respiratoires est utilisée depuis longtemps pour étudier le métabolisme et mesurer un de ses éléments essentiels : la VO_2 max, c'est-à-dire la quantité maximale d'oxygène que l'organisme peut utiliser lors d'un effort.

Un nouveau tissu transforme les mouvements en électricité tout en vous rafraîchissant jusqu'à 6 °C !



Et si nos vêtements pouvaient nous rafraîchir pendant les fortes chaleurs tout en détectant nos mouvements et en produisant de l'électricité ? Des chercheurs américains ont mis au point un textile multifonction qui pourrait trouver sa place aussi bien dans les vêtements de sport que dans les accessoires connectés. Les êtres humains portent des vêtements depuis des dizaines, voire des centaines de milliers d'années. En tout ce temps, les matières ont évolué, mais les propriétés des vêtements sont restées relativement similaires. Dans un article publié dans la revue *Advanced Science*, des chercheurs de l'université de l'Illinois proposent une petite révolution. Ils sont par-

venus à créer un tissu qui peut à la fois rafraîchir son porteur, détecter ses mouvements, et générer de l'électricité. Le tout est accompli sans nécessiter de couches supplémentaires ou de circuits intégrés. Le tissu est imprimé avec un polymère (polydiméthylsiloxane, ou PDMS) auquel les chercheurs ont ajouté du dioxyde de zirconium (ZrO_2). Il reste respirable et même lavable. Le ZrO_2 offre un double effet de refroidissement. Tout d'abord, il réfléchit 96 % de la lumière du soleil. Ensuite, le tissu fonctionne comme un radiateur, utilisant le rayonnement thermique pour évacuer la chaleur du corps. Il réduirait la température de 3 à 6 °C par rapport à l'air ambiant. Il

devient ainsi un véritable bouclier contre le soleil, et pourrait notamment être particulièrement utile pour ceux qui doivent travailler dehors en période de canicule. Mais ce n'est pas tout, ce tissu exploite de l'effet triboélectrique. Autrement dit, l'électricité statique. Dès que le porteur bouge, le frottement du tissu contre sa peau génère de l'électricité. L'effet est faible, à seulement 47 mW/m², mais c'est suffisant pour certains petits appareils à très faible consommation, et pour détecter mouvements. Ce textile pourrait être utilisé pour la confection de vêtements de sport rafraîchissants. Toutefois, il pourrait aussi avoir des applications plus complexes.

L'IA peut déjà aider davantage de patients à accéder aux traitements



Au-delà des promesses technologiques, un podcast réalisé en collaboration avec Amgen propose un regard sur la manière dont l'IA peut améliorer le parcours de soins, faciliter l'accès à l'innovation thérapeutique et accompagner les patients, en toute transparence et confiance. L'intelligence

artificielle s'impose progressivement comme un acteur clé dans le domaine de la santé, transformant en profondeur la recherche, le diagnostic et l'accompagnement des patients. Mais son déploiement soulève des questions cruciales : comment garantir que cette révolution technolo-

gique profite à tous, sans creuser les inégalités ni sacrifier la confiance des patients ? C'est le cœur du débat exploré dans un nouveau podcast réalisé en collaboration avec Amgen, qui met en lumière les bénéfices concrets de l'IA, mais aussi ses défis éthiques et pratiques. Les applications de l'IA dans la santé transforment déjà le parcours de soins, de la personnalisation des traitements à l'identification des patients éligibles aux essais cliniques. Par exemple, sur la question des essais cliniques, certains patients pourraient potentiellement être éligibles sans jamais le savoir. Grâce à l'IA, le projet AIPIK, mené par la start-up Osipi et le CHU de Toulouse, avec le soutien d'Amgen France, a permis d'identifier 24 dossiers de patients éligibles à un essai clinique, contre seulement 6 en conditions réelles, tout en réduisant « considérablement le temps d'analyse pour les professionnels de santé », souligne Marie Morice, directrice de l'Innovation chez Amgen France.

Un lave-linge pourrait bien changer votre façon de faire une lessive

Avec son assistant vocal, ses sept capteurs et son programme AI Super Wash, le nouveau lave-linge connecté Hisense 7i promet de prendre en charge l'essentiel des réglages à la place de l'utilisateur. Autre point fort, non seulement cet appareil innovant est particulièrement simple à utiliser, mais également capable d'accueillir jusqu'à 12 kilos de linge, ce qui en fait un champion du lavage. Après plus de deux siècles d'évolution, le lave-linge est-il en train de connaître sa plus grande révolution ? Le lave-linge connecté Hisense 7i ne se contente plus d'exécuter le programme sélectionné par son utilisateur. Presque entièrement autonome, il analyse le linge, adapte ses réglages et peut même répondre à des commandes vocales. Il suffit de charger le tambour, d'indiquer le résultat recherché et de laisser la machine s'occuper du reste. De quoi simplifier considérablement le lavage. Alors bien sûr, le Hisense 7i ne va pas vous être d'une grande aide pour résoudre vos problèmes sentimentaux. En revanche, son AI Laundry Companion, intégré à la plateforme ConnectLife, peut vous accompagner dans le choix et la programmation d'un cycle.

SPORT



APRÈS LES INCIDENTS FACE AU NA HUSSEIN DEY :

L'ES Mostaganem lourdement sanctionnée



Par KH

Trois matches à huis clos, une amende de 200 000 dinars et la suspension du stade Benslimane jusqu'à nouvel ordre. Telles sont les sanctions prononcées par la commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) à l'encontre de l'ES Mostaganem. Ces mesures font suite aux débordements survenus à la fin de la rencontre de la deuxième journée du championnat de Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest) face au NA Hussein Dey. Pour rendre sa décision, la commission s'est appuyée sur la feuille de match, le rapport du com-

missaire de la rencontre ainsi que sur les images vidéo des événements. Selon les éléments du dossier, alors que les deux équipes quittaient le terrain, des personnes étrangères à l'aire de jeu, présentées comme proches de l'entourage du club local, ont envahi la pelouse. La situation a rapidement dégénéré en affrontements. Deux joueurs du NA Hussein Dey, Benkhelifa Tahar et Sabouni Karim, auraient notamment été pris à partie. Le rapport du commissaire fait état d'affrontements collectifs et de violences physiques. Ces incidents ont empêché les joueurs, les arbitres et les officiels de quitter normalement le terrain, leur

sécurité étant compromise. L'intervention des forces de l'ordre a permis de rétablir le calme et d'interpeller les personnes impliquées, qui ont été remises aux autorités compétentes. Le dossier comporte également un certificat médical provisoire concernant le joueur du NA Hussein Dey, Sabouni Karim. Celui-ci mentionne une fracture du nez et évoque la possibilité d'une intervention chirurgicale. Au regard de la gravité des faits, notamment de la blessure subie par le joueur algérois et des risques encourus par l'ensemble des acteurs présents sur le terrain, la commission de discipline a décidé de ces sanctions exemplaires.

FOOTBALL U20 - CAN 2027 (ZONE UNAF)

L'Algérie en tête du groupe

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a réussi son entame au tournoi de la zone UNAF qui se déroule à Ismailia (Egypte) avec la participation des cinq nations de l'Afrique du Nord. Les jeunes Algériens ont réussi un nul contre la Tunisie lors de la première journée (1-1) et une victoire samedi contre la Libye (3-1) pour le compte de la 2e journée. Pour le deuxième match, tout s'est joué en seconde période où les capés de l'entraîneur Hocine El Orfi avaient inscrit trois jolis buts. Mohamed Seddik (56e)

a d'abord donné l'avantage aux siens juste après la reprise (56e) avant que le capitaine Yanis Sellami ne double la mise d'une belle tête dans le dernier quart d'heure (73e). Yacine Aïche est parvenu ensuite à corser l'addition confirmant ainsi la domination des Verts. Mais au moment où l'on s'acheminait vers ce large succès de l'équipe nationale, la Libye parviendra à réduire la marque dans le temps additionnel par l'intermédiaire de Mohamed El Hamadi (90e+3). A la faveur de cette belle victoire, l'équipe nationale d'Al-

gérie occupe la première place au classement général devant l'Egypte, pays organisateur qui compte trois points. L'Egypte, vainqueur de la Libye lors de la première journée, était exempté samedi lors de la 2e journée. Lors de la 3e journée prévue ce mercredi, l'équipe nationale affrontera le Maroc (à 14h30), auteur d'un nul contre la Tunisie (1-1) samedi. A l'issue du tournoi, les deux premières sélections au classement seront qualifiées pour la phase finale de cette CAN U20 qui aura lieu au Ghana. **Sanaa**

CYCLISME - GRAND PRIX INTERNATIONAL EL DJAZAÏR

La fédération achève tous les préparatifs

Alger s'apprête à vivre au rythme de la « petite reine ». Du 3 au 9 octobre, la capitale accueillera une semaine cycliste placée sous le signe du 19e Grand Prix international El Djazaïr, prévu du 5 au 7 octobre et inscrit au calendrier de l'UCI Africa Tour. Classée en catégorie 2.2, l'épreuve réunira un plateau international particulièrement relevé, avec la présence de plusieurs formations européennes, africaines et asiatiques. Une participation qui confirme l'importance prise par le rendez-vous algérois sur la scène continentale et offrira aux coureurs nationaux l'occasion de se mesurer à des adversaires habitués aux courses de haut niveau. De son côté, la Fédération algérienne de cyclisme a achevé l'ensemble des préparatifs ainsi que les aspects organisationnels liés à la nouvelle édition du Grand Prix international El Djazaïr, prévue du 5 au 7 octobre prochain dans la capitale. Cette compétition, qui s'inscrit dans le calendrier national et international, devrait réunir plusieurs formations étrangères aux côtés des clubs algériens. Les organisateurs ont mobilisé d'importants moyens humains et logistiques afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve. Les différents itinéraires ont été étudiés et sécurisés en coordination avec les services concernés, tandis que les dispositions relatives à l'accueil et à l'hébergement des délégations participantes ont été finalisées. Une attention particulière a également été accordée aux volets technique, médical et sécuritaire, ainsi qu'à la couverture médiatique de la manifestation. La Fédération algérienne de cyclisme entend ainsi offrir aux coureurs les meilleures conditions de compétition et garantir une organisation à la hauteur de la réputation grandissante du Grand Prix El Djazaïr. A travers ce rendez-vous, l'instance fédérale ambitionne de promouvoir davantage le cyclisme en Algérie, de valoriser les jeunes talents nationaux et de renforcer les échanges avec les équipes étrangères. Les dernières vérifications seront effectuées avant le coup d'envoi officiel de cette importante compétition internationale. **KH**

CR BELOUZDAD (LIGUE 1)

Maâlouf récupère ses cartes

Les retours de blessure et de suspension élargissent les possibilités du CRB avant la reprise. Après avoir gagné avec un groupe diminué, Maâlouf doit désormais trouver la meilleure manière d'utiliser ses forces retrouvées. Le CRB a commencé par prendre des points. Nabil Maâlouf va maintenant pouvoir travailler avec davantage de choix. Malgré les absences, les Belouizdadis ont traversé les trois premières journées sans perdre, ramenant un nul de Chlef avant de battre Sétif et Biskra. Sept points qui donnent de la consistance à leur début de saison, mais qui ne disent pas toutes les difficultés rencontrées pour composer l'équipe. Dans plusieurs secteurs, le technicien tunisien a dû s'adapter aux indisponibilités. La reprise s'annonce sous un autre jour. Khacéf et Benhamouda ont purgé leurs suspensions respectives. Etouga et Boussouar ont repris l'entraînement collectif, tandis que Boukerchaoui a également retrouvé le terrain, selon nos informations. Ces retours ne garantissent pas que chacun sera immédiatement capable de donner sa pleine mesure. Ils permettent, en revanche, de préparer la prochaine rencontre contre l'USM Khenchela avec des possibilités plus nombreuses. Pour le staff, la question dépasse désormais celle des joueurs disponibles : elle porte sur leur association et sur l'équilibre à préserver. Le retour de Naoufel Khacéf concerne autant la défense que l'attaque. Son absence privait le Chabab d'un latéral capable d'accompagner les offensives et d'alimenter les joueurs de l'attaque. Retrouver cette présence à gauche peut offrir une sortie supplémentaire dans la construction et davantage de soutien à l'ailier. A condition, naturellement, que ses montées soient couvertes et que le reste de l'équipe conserve des distances permettant de réagir à la perte du ballon. Le poste n'est toutefois pas resté vacant pendant sa suspension. Laouafi a débuté les trois premières rencontres, avec notamment un but à Chlef, et Chelfaoui représente une autre possibilité dans ce secteur. Maâlouf devra tenir compte de ce qui a été produit pendant l'absence de l'international. **Rachid**

SPORT



FOOTBALL (ANGLETERRE)

Vers la relégation de Manchester City ?



L'ancien président de Manchester City, David Bernstein, estime que les sanctions financières ne suffiraient pas si le club était reconnu coupable de la grande majorité des 115 accusations liées aux règles financières de la Premier League. L'ancien dirigeant des Citizens, qui a également présidé la Fédération anglaise entre 2011 et 2013, considère que la sanction pourrait directement

remettre en cause la présence du club dans l'élite anglaise. Une position qui intervient alors que City devrait faire appel de la décision, tandis que son président Khaldoon Al Mubarak affirme toujours vouloir « prouver l'innocence du club ». Bernstein s'appuie notamment sur les dépenses réalisées par Manchester City lors du dernier mercato estival pour estimer qu'une simple

amende ne serait pas suffisante. Le club a en effet dépensé environ 512,8 millions d'euros cet été, dont près de 145,7 millions d'euros pour s'attacher les services d'Enzo Fernandez. Interrogé par talkSPORT, l'ancien président des Citizens a donc défendu l'idée d'une sanction exemplaire, estimant que « l'argent ne suffira pas » face à l'ampleur des faits reprochés au club.

FOOTBALL - FRANCE

Zidane raconte sa folle célébration sur le but d'Olise

L'équipe de France s'est imposée sur le fil face à la Belgique (0-1), ce lundi soir en Ligue des Nations, grâce à un superbe but de Michael Olise à la 88e minute. Entré en jeu quelques minutes plus tôt, le joueur du Bayern Munich a traversé la moitié de terrain belge avant de repiquer dans l'axe et d'enrouler une frappe du gauche imparable. Un but qui a littéralement fait exploser le banc français, et notamment Zinedine Zidane, parti dans un sprint aussi spontané que spectaculaire le long de la

toucher. Après la rencontre, le sélectionneur des Bleus est revenu avec le sourire sur cette célébration devenue l'une des images fortes de la soirée. Visiblement emporté par l'action d'Olise, Zidane a reconnu ne même pas avoir contrôlé sa réaction : « Je ne sais même pas ce que j'ai fait. J'ai vu Olise partir en dribbles, je me suis dit : il va marquer. J'étais à fond avec lui ! » Une joie communicative pour le technicien français, qui a donc vécu de très près le premier but d'Olise avec les Bleus sous ses ordres.

Après la rencontre, le sélectionneur des Bleus est revenu avec le sourire sur cette célébration devenue l'une des images fortes de la soirée. Visiblement emporté par l'action d'Olise, Zidane a reconnu ne même pas avoir contrôlé sa réaction : « Je ne sais même pas ce que j'ai fait. J'ai vu Olise partir en dribbles, je me suis dit : il va marquer. J'étais à fond avec lui ! » Une joie communicative pour le technicien français, qui a donc vécu de très près le premier but d'Olise avec les Bleus sous ses ordres.

EUROPEAN FOOTBALL CLUBS

Stéphane Richard candidat pour succéder à Pablo Longoria

Le poste laissé vacant par Pablo Longoria au sein de l'European Football Clubs (EFC) suscite déjà l'intérêt de deux dirigeants français. Comme le rapporte L'Équipe, le président de l'OM Stéphane Richard et son homologue du LOSC Olivier Letang sont candidats pour intégrer le conseil d'administration de l'instance, qui représente plus de 850

clubs européens. Les élections doivent se tenir ce mardi à Copenhague. Longoria avait été élu à ce poste en septembre 2023, avant de devoir abandonner ses fonctions après son départ de Marseille en février dernier. Pour Stéphane Richard, l'objectif serait notamment de mettre en avant son expérience dans le monde des affaires et son passage à la tête de la

GSMA, l'organisation internationale réunissant les acteurs de la téléphonie mobile. Olivier Letang, de son côté, peut s'appuyer sur son expérience dans le football européen et sur les résultats obtenus par Lille, qualifié pour la Ligue des Champions pour la deuxième saison consécutive et deuxième club français à l'indice UEFA.

FOOTBALL

Le nouveau favori pour le Ballon d'Or est connu !

Alors que plusieurs candidats se livrent une course acharnée pour le Ballon d'Or depuis des semaines, la presse ibérique et les bookmakers affirment qu'un favori clair se dégage ces dernières heures, alors que les votes sont officiellement clos. Depuis plusieurs semaines maintenant, le débat sur le Ballon d'Or 2026 revient inlassablement. Alors que la saison qui vient de s'achever a donné lieu à une course très ouverte avec plusieurs candidats qui peuvent y prétendre, la distinction individuelle est plus que jamais disputée. Dès lors, plusieurs formes de communication ont été observées. Quand Kylian Mbappé s'est voulu très direct au point de s'attirer plusieurs foudres et d'être pointé du doigt pour être à l'origine de tensions avec Ousmane Dembélé, ce dernier a été plus altruiste dans ses déclarations, ouvrant même la porte à un sacre de son coéquipier au PSG, Khvicha Kvaratskhelia. De son côté, Harry Kane n'hésite pas à expliquer qu'il aimerait remporter le Ballon d'Or, sans pour autant en faire une fixette comme le débat l'est en France. Enfin, dernier candidat crédible, Lamine Yamal est confiant.

FOOTBALL - ALLEMAGNE

Jürgen Klopp n'est pas inquiet malgré des débuts ratés

Le premier match de Jürgen Klopp sur le sol allemand en tant que sélectionneur de la Mannschaft s'est soldé par une défaite historique face à la Grèce (0-1). Face à un bloc défensif très regroupé et manquant cruellement d'inspiration, la sélection nationale n'a jamais réussi à trouver la faille malgré les occasions. Un revers inédit face aux Grecs et qui empêche les Allemands de lancer leur compétition en Ligue des Nations après un nul frustrant aux Pays-Bas. Assumant l'entière responsabilité de ces débuts compliqués, l'ancien entraîneur de Liverpool s'est livré en toute franchise après la rencontre au micro de Sky Sport. « Ce que j'ai dit aux joueurs ? Beaucoup de choses. Cela fait partie du processus. Absolument. La composition de l'équipe, les changements : c'est entièrement de ma responsabilité. Il était clair que nous ne pourrions pas complètement déstabiliser une équipe grecque regroupée en défense, surtout dans les moments clés où nous avons peut-être manqué un peu de chance ou face à leur gardien exceptionnel. J'aurais pu accepter de ne pas gagner largement aujourd'hui, voire de ne pas gagner du tout, mais nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ». Il faudra faire mieux avec un autre groupe lors des deux prochains matchs.

FOOTBALL - ITALIE

Mancini savoure la belle victoire en Turquie

Après la défaite 2-0 concédée face à la Belgique, l'Italie a parfaitement réagi en s'imposant largement en Turquie (4-1). Un succès qui permet aux Azzurri de relancer leur campagne en Ligue des Nations, même si Roberto Mancini refuse de s'emballer. Toutefois, le sélectionneur italien s'est montré satisfait de la prestation de ses joueurs à l'issue de la rencontre : « Je suis satisfait car les garçons ont bien joué sur un terrain difficile, et ce n'était pas facile. Ils ont réalisé de belles choses, et je suis heureux pour eux car ils le méritent. » Le technicien italien a également salué les débuts de Michael Kayode, buteur pour sa première sélection : « Il a été très bon. C'était sa première sélection et ce n'était pas facile pour lui. Mais il a été bon, quel que soit le but qu'il a marqué. » Pour Mancini, cette victoire constitue surtout une réponse après le revers contre la Belgique, sans pour autant effacer les problèmes à régler : « Elle vaut autant que la défaite contre la Belgique. L'important, c'est que les garçons aient compris qu'ils peuvent réaliser de belles choses, mais le chemin est encore long.

Auto-Moto



France : les garagistes bientôt interdits de vendre et immatriculer des voitures ?



Un arrêté publié durant l'été va durcir le ton avec les professionnels de l'automobile dans quelques jours. Devant le trop grand nombre d'abus du système d'immatriculation SIV, l'Assemblée avait voté pour un système autorisant l'accès uniquement aux professionnels effectuant au moins 200 transactions par an. Mais selon un sondage de la Fédération nationale des pros de l'automobile, près de trois quarts des garagistes, TPE et PME n'y sont pas. Elle demande la suppression de cette condition et un allègement. Un arrêté publié durant l'été va durcir

le ton avec les professionnels de l'automobile dans quelques jours. Devant le trop grand nombre d'abus du système d'immatriculation SIV, l'Assemblée avait voté pour un système autorisant l'accès uniquement aux professionnels effectuant au moins 200 transactions par an. Mais selon un sondage de la Fédération nationale des pros de l'automobile, près de trois quarts des garagistes, TPE et PME n'y sont pas. Elle demande la suppression de cette condition et un allègement. "Si l'objectif de sécurisation du SIV et de lutte contre la fraude est légitime, l'ins-

tauration d'un tel seuil ne manquera pas de pénaliser fortement les garages indépendants, très présents en milieu rural, pour lesquels la réalisation des démarches d'immatriculation constitue un service complémentaire et de proximité apporté à leurs clients", rappelait-il y a une semaine le Député de la 3e circonscription des Côtes d'Armor à l'Assemblée Nationale. La FNA abonde dans son sens. Elle a mené son enquête auprès de son réseau de professionnels et il en ressort que 78 % réalisent moins de 200 opérations par an et 52 % n'ont aucune solution de repli.

Les Français ont choisi leur type de pneus préféré



Sur un marché français historiquement dominé par la gomme estivale, le pneu quatre saisons est sur le point de réussir son hold-up parfait. Porté par les évolutions techniques initiées par des pionniers comme Michelin et dopé par la loi Montagne, ce pneumatique tout-terrain grignote inexorablement des parts de marché au pneu été. Selon le Syndicat du pneu, la bascule est désormais imminente. Et malgré des tarifs globalement élevés, les automobilistes français privilégient encore les marques premium pour sécuriser leurs déplacements toute l'année. Nous sommes désormais à un moment clé du marché des pneus en France. Car si le pneu 4 saisons existe depuis belle lurette (fin des années 70 notamment sur le marché américain), il mit un certain temps avant de rencontrer le succès en Europe et en France. Et il pourrait bien dépasser "le" pneu fétiche des Français. Il aura fallu attendre les années 2000 et 2010 pour que le pneu 4 saisons change de fusil d'épaule : plutôt que d'être un pneu hiver adapté à un usage en été, les manufacturiers travaillent sur l'inverse. Un pneu aux caractéristiques proches de l'été, mais avec des prédispositions à la conduite sur chaussée humide, froide et même enneigée. Le Michelin CrossClimate a d'ailleurs été un des précurseurs en la matière même si, dans l'histoire, les premiers vrais pneus 4 saisons ont été produits par Goodyear.

Voge CU-X : un cruiser hybride rechargeable au look futuriste présenté en Chine

S'il y avait encore des sceptiques pour douter des ambitions des constructeurs chinois, la 24^e édition du CIMA Motor de Chongqing remet une pièce dans la machine. Voge, la filiale haut de gamme du géant Loncin, vient de lever le voile sur un concept-bike totalement déjanté : le CU-X. Au programme : une motorisation hybride, une électronique de pointe et un look futuriste. Lors de la 24^{ème} édition du CIMA Motor de Chongqing, le salon de la moto chinois, le constructeur local, Voge a dévoilé son concept CU-X. La filiale haut de gamme du géant Loncin a surpris le public présent sur place avec un cruiser hybride rechargeable au look futuriste sorti tout droit d'un film de science-fiction. Si le style tranche radicalement avec tout ce qu'on croise dans nos rues, sous les carénages Voge innove également avec des innovations technologiques. En commençant par le cœur de la moto, le moteur. Le CU-X marie un bloc thermique à une propulsion électrique avec batterie rechargeable sur prise.

Land Rover transforme désormais votre Defender



Land Rover Classic propose désormais aux propriétaires d'anciens Defender une transformation plutôt radicale : remplacer leur moteur par un V8 atmosphérique de 5,0 litres développant 405 ch. Réservée aux Defender 90 et 110 produits entre 2012 et 2016, cette conversion s'accompagne d'importantes modifica-

tions du châssis, des freins et de la transmission. Une opération officielle, certes, mais qui pourrait se révéler nettement plus compliquée pour un propriétaire français. Transformer un ancien Defender diesel en V8 sans passer par un préparateur devient désormais possible directement chez Land Rover. La division

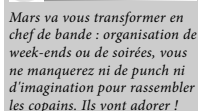
Classic du constructeur britannique vient de lancer sa Works V8 Conversion, réservée aux Defender 90 et 110 de génération L316 produits entre 2012 et 2016. La transformation va beaucoup plus loin qu'un simple changement de moteur. Le quatre-cylindres diesel laisse sa place à un V8 essence atmosphérique de 5,0 litres développant 405 ch et 515 Nm, associé à une boîte automatique ZF à huit rapports. Land Rover installe également un nouveau châssis, des amortisseurs Bilstein, des ressorts Eibach ainsi que de nouvelles barres antiroulis, biellettes et silentbloks. Le freinage évolue logiquement lui aussi avec des étriers Alcon à quatre pistons et des disques ventilés de 335 mm à l'avant et 300 mm à l'arrière. Le tunnel de transmission et le sélecteur sont également redessinés. Des jantes en acier de 16 pouces restent montées de série, tandis que des modèles en alliage de 18 pouces figurent parmi les options.

Sudoku

[illegible]

Verticalement A - Casuistiques - B - Intermédiaire - Pas très dur - C - Réduit la grand voile - Moteur de moulin - D - Proche - E - Surgies - Symbole de bavardage - F - Copulative - Pontera - G - Munie d'un signe distinctif - Presque brutal - H - Transporteur de liquide - Note du chef - I - Distinguée - Devenu incapable de se prononcer - J - Changent l'atmosphère - Forte tête - K - Me rebellerai - L - Diffuse - Rivière alpine

Dans chaque ligne, chaque
colonne, chaque carré, tous
les chiffres de 1 à 9 doivent
être utilisés

[illegible]

- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -
ALÉ	ALEA	ETAPE	ORIENT	ELAVEES	ATELIERS
ARE	AMER	ISERE	PASSER	LESSIVA	
BLE	EGAL	NINAS	REVERE	MINUTIE	- 9 -
LIN	ELIT	PISTE	RIANTS	PIETRES	AVERTIRA
PET	GENE	SATIN	RUERAS	REELLES	INHERENT
RHO	IDEE	SAULE	SINISE	SELLAIT	LAMANTIN
SOS	IRES	SUITE	VALAIT	SETTERS	SENESCEN
TOC	LINO	USITE		STENTOR	
TRI	PATE	VOIES			
TUE	RIEN				- 10 -
URI	ROSI			OMBRAGEUSE	
	SALE				
	SENT				
	SETS				- 11 -
	TITI			RESORBERAIS	

Mon premier est le contraire
de haut.
Mon deuxième est le contraire
de rapide.
Mon troisième est le contraire
de matin.
Mon tout se trouve dans le jar-
din.
Qui suis-je?



Une balançoire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	L	O	M	B	O	P	H	I	L	E
2	A	M	I	R	A	L		C	A	N	E	S
3	S	E	V	E	R	E	S		N	O	U	S
4	S	T	R	E	S	S	A	N	T		C	O
5	E	T	A		O		P	I	E	G	E	F
6	T	R	I	E	U	S		R	A	M	E	
7	E	E	S	T	I		U	R	A	N	I	E
8	T	O	R	N	E	R	A	T	E			
9	E	L	N	E		U	S	I	N	E		A
10	S	A	S	S	E	S		D	A	R	D	S

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

13

contro verses qualifi- cation	↓	dessin	↓	grande vedette artisan du bois	↓	person- nage fin de verbe	↓	parade militaire	↓	bien préparés	↓	fit un pari contrôle de navire	↓
↓		sujet	↓	↓		↓				enjoué	→	↓	
jeune voyou	→							lieux de gratinage vieilles bâtisses	→	enlève	↓		
mesurer	↓					fera de même chauf- feras	→	↓					
↓													
à moi	→					inqui- tera régal de molosse	↓						dévoue- ments
cheveu du milieu	↓			modifie la charge atomique caverne	→	↓				graminée nutritive	→		↓
		ponctuel	→	↓						vent du Nord	→		
nauséa- bond		bâtisses	↓							décapités	↓		
↓						arrivée à point	→			terre ferme dieu de l'amour	→		
titre	→					ourdirai	↓			surqi	→		
élimier	↓							temps de moisson image d'écran	→	↓	cepen- dant	↓	
↓				biqar- rons en cachette	→								
		retour de vagues clôture le compte	→					moulure de pilier reine des fleurs	→				petits vais- seaux
↓		↓		bien tordus tissu étroit	→			↓		posse- sif	→		↓
poin- çonne dites en douceur	→			↓		capitaine d'arche curieu- ses	→			vaste étendue	→		
↓						↓				combine	→		
								déforme la vérité	→	↓			
								larcins	↓				
		très heureux prélève le pollen	→					décou- vert êtres célestes	→				
↓		↓						cri dans l'arène	→				plat de la Chan- deleur
								crevassa	↓				
		première lue lieu de délices	→			coin	→					symbole du curie surveil- lant	→
↓		↓				arçon en science	↓					↓	
				dévore	→							joueur sala- rié signe de portée	→
↓				↓								↓	
bifurquer	→									paradis	→		
poison	↓									petit alu- minium	↓		
↓						tranche mince	→						
claires	→							poinçons	→				

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre
Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER
Tél. : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER
Tél. : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER
Tél. : 021.71.15.15 / Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER
Tél. : 021.92.41.83 / Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAID-RAIS - ALGER
Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER
Tél. : 021.60.67.57 / Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER
Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER
Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER
Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site : www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER
Tél. : 021.29.10.10. / Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-DIA (LES BANNANIERS) ALGER
Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 / Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER
Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 / Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER
Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83. / Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADA-NIA ALGER
Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46 / Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minathec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minathec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:28
Chourouq	06:53
Dohr	12:50
Asr	16:14
Maghreb	18:46
Isha	20:06

ORAN

Fajr	05:31
Chourouq	06:56
Dohr	12:53
Asr	16:17
Maghreb	18:49
Isha	20:09

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCEM

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCEM - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TÊMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TÊMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
 23°C Ressenti : 20°C Couvert 6 km / h Est Risque de pluie : 26% - 0.0 mm Humidité : 84% Pression : 1017 hPa Visibilité : 10 km	 24°C Ressenti : 26°C Couvert 22 km / h Nord-Est Risque de pluie : 23% - 0.0 mm Humidité : 82% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	 24°C Ressenti : 27°C Clair 30 km / h Risque de pluie : 11% - 0.0 mm Humidité : 85% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
 23°C Ressenti : 20°C Début d'orages dans les alentours 5 km / h Est Risque de pluie : 24% - 0.0 mm Humidité : 81% Pression : 1017 hPa Visibilité : 9 km	 25°C Ressenti : 27°C Ensoleillé 16 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 6% - 0.0 mm Humidité : 71% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km	 24°C Ressenti : 26°C Partiellement nuageux 18 km / h Nord-Est Risque de pluie : 12% - 0.0 mm Humidité : 76% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km

IRAK

L'Italie achève le retrait de ses forces après 12 ans de présence

L'Italie a achevé le retrait de ses forces armées d'Irak, mettant fin à un déploiement de 12 ans, a déclaré mardi le ministre de la Défense Guido Crosetto. Les derniers personnels, qui étaient restés sur place pour récupérer et transférer du matériel logistique, sont rentrés, a indiqué Crosetto dans un communiqué. Le retrait a été achevé avant la date limite du 30 septembre convenue avec les autorités irakiennes. « À partir de demain, donc, notre présence militaire en Irak prendra fin », a déclaré Crosetto. Il a précisé que cette décision s'inscrivait dans le cadre d'une nouvelle phase convenue avec l'Irak et les pays partenaires, au cours de laquelle les forces de sécurité irakiennes assumeraient l'entière responsabilité de la sécurité du pays. La coalition dirigée par les États-Unis, dans le cadre de l'opération Inherent Resolve, ainsi que la mission de l'OTAN en Irak continueront d'opérer depuis d'autres pays, a-t-il indiqué. La mission de l'OTAN opérera temporairement depuis le Commandement interarmées de l'Alliance à Lago Patria, près de Naples. *Anadolu Ajansi*

MALI

Amnesty accuse les FAMA et Wagner de crimes de guerre

Amnesty International a indiqué, mardi, dans un nouveau rapport que des membres des Forces armées maliennes (FAMA), agissant avec des éléments du groupe Wagner, auraient commis des crimes de guerre contre des civils lors d'opérations menées entre 2023 et 2025, faisant notamment état de meurtres, de tortures et de disparitions forcées. Intitulé « Nul n'est épargné : crimes de guerre commis par l'armée malienne et les forces alliées étrangères le long de la frontière mauritanienne », le rapport documente la mort d'au moins 34 civils dans sept localités des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou entre juin 2023 et décembre 2025. Selon Amnesty, les victimes ne participaient pas directement aux hostilités au moment de leur mort. L'organisation de défense des droits humains affirme également avoir documenté des cas de torture, dont certains auraient entraîné la mort de détenus, ainsi que des passages à tabac, des simulations de noyade, des électrocutions, des disparitions forcées, des pillages et la destruction de biens civils. Des membres des communautés peule, arabe et touarègue auraient notamment été pris pour cibles, selon le rapport. *Anadolu Ajansi*

LE KREMLIN DÉMENT :

L'Estonie accuse Moscou d'un incendie criminel

L'Estonie a accusé mardi la Russie d'avoir commandité l'incendie criminel qui a touché le mois dernier une entreprise du secteur de la défense. « Nous pouvons affirmer aujourd'hui avec une entière certitude que l'incendie criminel contre Milrem en Estonie dans la nuit du 15 août était un acte de sabotage commandité par les services spéciaux de la Fédération de Russie », a déclaré le Premier ministre Kristen Michal. Michal a précisé que cette conclusion reposait sur l'enquête du Service de sécurité intérieure (KAPO). Il a décrit ce sabotage comme s'inscrivant dans une campagne russe en Europe visant à intimider le continent, à réduire le soutien à l'Ukraine et la pression sur Moscou. Si l'enquête pénale est toujours en cours, les premières informations indiquent que l'attaque pourrait avoir été commanditée. Le président français Emmanuel Macron a exprimé la « pleine solidarité » de la France avec l'Estonie. Il a rappelé que l'Allemagne avait attribué à la Russie, il y a quelques semaines, un incident « très grave » à l'aéroport de Leipzig. *Anadolu Ajansi*



UNE RENCONTRE DISCRÈTE DEVENUE UN ÉVÉNEMENT POLITIQUE :

Abou Dhabi confirme la visite de Netanyahu

Après un jour de silence officiel, l'agence WAM a été la première à confirmer que le Premier ministre israélien avait bien rencontré le président émirati. La visite, faite un mois avant les élections israéliennes, relance la polémique autour des avertissements que les Émirats auraient adressés à l'entité sioniste avant le 7 octobre 2023.

Par Rachid

La visite de Benjamin Netanyahu aux Émirats arabes unis, restée un temps secrète, a bien eu lieu, et l'agence de presse officielle émiratie WAM a été la première à la confirmer. Le déplacement s'était déroulé, dimanche 27 septembre, sans annonce préalable de l'un ni de l'autre pays. Les premières informations sont venues de la presse israélienne. Selon les chaînes 12 et KAN, ainsi que Haaretz et le Jerusalem Post, le chef du gouvernement a fait l'aller-retour dans la journée et rencontré le président émirati Mohamed ben Zayed Al-Nahyane. Dans un premier temps, le bureau de Netanyahu n'a pas réagi aux sollicitations de l'AFP. C'est lundi soir que les deux parties ont confirmé. Selon WAM, les deux parties ont discuté des relations bilatérales entre les Émirats et l'entité sioniste, ainsi que des moyens de les renforcer et de les développer. L'agence n'a pas donné d'autres détails sur le contenu des échanges. Le bureau du Premier ministre a publié un communiqué. Il indique que Benjamin Netanyahu et son épouse Sara se sont rendus aux Émirats le dimanche 27 septembre 2026, sur invitation du cheikh Mohamed ben Zayed. La visite, précise-t-il, s'est concentrée uniquement sur le renforcement des relations entre les deux pays et sur la manière de faire face aux défis régionaux. Une source israélienne au fait de la rencontre a donné une tout autre indication à CNN. Selon elle, la discussion a été dominée par l'Iran, un dossier sur lequel les deux pays ont approfondi leur coopération, y compris pendant la guerre en cours avec Téhéran. Aucun des com-

muniés officiels ne mentionne ce sujet. Il s'agit de la première visite de Netanyahu aux Émirats reconnue publiquement. Le Premier ministre n'avait jamais effectué de visite officielle reconnue dans le pays. Le précédent le plus proche remonte à mars 2021. Un voyage avait alors été annoncé par la chaîne KAN, mais il avait été repoussé à plusieurs reprises à cause des restrictions liées au coronavirus. Cette fois, la visite n'a été confirmée qu'une fois terminée. Ce choix de la discrétion reflète la position délicate des Émirats. Ils ont normalisé leurs relations avec l'entité sioniste en 2020, mais restent attentifs à leur image dans le monde arabe alors que le conflit régional se prolonge. Le calendrier donne à cette rencontre une portée politique évidente. Elle a lieu exactement un mois avant les élections israéliennes du 27 octobre, dans un climat de vive controverse. Cette controverse tient à des révélations de Haaretz et du New York Times. Selon ces articles, Mohamed ben Zayed aurait averti Netanyahu, quelques jours avant le 7 octobre 2023, qu'une opération majeure du Hamas se préparait. Netanyahu conteste ces informations. Il a démenti l'existence d'une telle mise en garde, tandis que les Émirats ont déclaré ne pas commenter les informations de presse ni les spéculations sur les conversations entre dirigeants. Des médias israéliens ont avancé une explication du voyage. Selon eux, le Premier ministre aurait voulu demander à Mohamed ben Zayed de démentir lui-même avoir donné cet avertissement en 2023.